



UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI (UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »



MEMOIRE DE FIN DE FORMATION DU DIPLOME D'ETUDE APPROFONDIE

(DEA)

Filière : Sociologie-Anthropologie

Option : Sociologie du développement

N° d'enregistrement :

**Production du riz au Bénin : logiques des
riziculteurs autour de la filière dans la commune
de Dangbo**

Présenté et soutenu par :

TCHAO Assimaila

Directeur de mémoire :

Gauthier BIAOU

Professeur Titulaire de Cames (FSA/UNA)

Jury :

Président : Yves A. TOHOZIN, Professeur Titulaire (FASHS/UAC)

Rapporteur : Gauthier BIAOU, Professeur Titulaire (FSA/UNA)

Examineur : Dr. Abou-Bakari IMOROU, Maître de conférences (FASHS/UAC)

Année académique : 2017-2018

DEDICACE

Aux familles :

- TCHAO,
- IDRISOU et
- ALASSANI

SOMMAIRE

RESUME.....	7
ABSTRACT	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE I : DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE A LA RECENSION DES TRAVAUX SUR LE SUJET	11
CHAPITRE II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	23
CHAPITRE III : POLITIQUES NATIONALES DE LA FILIERE RIZ ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES RIZICULTEURS	38
CHAPITRE IV : RELATION ENTRE FACTEURS DE PRODUCTION ET PRODUCTION DU RIZ DANS LA COMMUNE DE DANGBO	48
CHAPITRE V : CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DE RIZ ET ECOULEMENT DE RIZ A DANGBO	60
CHAPITRE VI. INCIDENCE DE LA PRODUCTION DU RIZ SUR LES REVENUS DES RIZICULTEURS ET ANALYSE SWOT DE LA FILIERE RIZ.....	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83
TABLE DES MATIERES	99

REMERCIEMENT

En préambule de ce mémoire, je tiens à adresser mes remerciements :

- à Gauthier BIAOU, Professeur Titulaire de Cames et Recteur de l'Université Nationale d'Agriculture pour avoir accepté encadrer ce mémoire malgré ses multiples occupations administratives et professionnelles ;
- au Dr. Abdoulaye M. BENON pour les différentes remarques et suggestions qu'il n'a cessé de me faire parvenir pour améliorer mon travail ;
- à tous les enseignants du Département de Sociologie-Anthropologie et de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FASHS, pour le savoir qu'ils m'ont inculqué durant ma formation ;
- aux agents du Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) de Dangbo pour leur disponibilité ;
- aux sieurs Jules AVOCE (ESOP), Lucien HOUNTONDI et Paulin FASSINOU pour leur franche collaboration lors de l'enquête ;
- aux producteurs de Dangbo en général et à mes informateurs en particulier qui méritent mes remerciements pour leur patience lors de l'investigation ;
- à mon père Mohamadou TCHAO et ma mère Azétou ALASSANI, vous qui avez toujours veillé sur moi, je ne cesserai de vous remercier durant toute ma vie ;
- à toi Wassikatou ABDOU-MOUMOUNI pour ton amour et tes mots d'encouragement ;
- à vous, mes frères aînés Amidou, Ikilou, Ousmane, que ce travail soit pour vous l'expression d'un soulagement ;
- à vous, mes neveux et nièces qui êtes encore sur le chemin de l'école, que ce travail soit pour vous un guide ;
- à tous mes amis, Moustapha IBRAHIM, Orou Nam O. SIME, Abdel Aziz S. ALY, Eric ADOSSOU, Marcel ADJOKPO je vous remercie pour tous vos soutiens ;
- à tous les auditeurs de DEA, promotion 2015-2016 ;
- à tous ceux ou celles qui ont contribué d'une manière quelconque à la rédaction de ce mémoire que je n'ai pas cités. Merci à tous et à toutes !

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CARDER	:	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CCRB	:	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CIPB	:	Conseil des Investisseurs Privés du Bénin
DDAEP	:	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
ESOP	:	Entreprise de Service et Organisation des Producteurs
FAO	:	Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IDH	:	Indice de Développement Humain
INRAB	:	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
NEPAD	:	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODD	:	Objectifs de Développement Durable
ONASA	:	Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PDC	:	Plan de Développement Communal
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRESAO	:	Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
PSRSA	:	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
RGPH	:	Recensement Général de Population et de l'Habitation
SCDA	:	Secteur Communal pour le Développement Agricole
SCRP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SONAPRA	:	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SWOT	:	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

Tableau I : Nature et finalité des lectures.....	29
Tableau II : Répartition des producteurs par arrondissement et par sexe	33
Tableau III : Répartition des autres acteurs concernés par la recherche	33
Tableau IV : Principaux changements politiques de la filière riz depuis l'indépendance jusqu'en 2006.....	39
Tableau V : Répartition des paysans par sexe et par âge	45
Tableau VI : Répartition des riziculteurs selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial.....	46
Tableau VII : Répartition selon l'utilisation du type de main-d'œuvre	52
Tableau VIII : Vue synoptique des contraintes liées à la production du riz	68
Tableau IX : Productions et revenus du riz et du maïs en 2016.....	69
Tableau X : Présentation des forces, faiblesses ; opportunités et menaces (FFOM) du secteur riz à Dangbo	74

Liste des figures

Figure 1 : Situation de l'Ouémé au Bénin.....	25
Figure 2 : Situation de Dangbo dans l'Ouémé	25
Figure 3 : Découpage administratif de la commune de Dangbo.....	26
Figure 4 : Production agricole en tonnes de certaines spéculations.....	28
Figure 5 : Evolution des superficies des principales cultures de 2007 à 2016.....	42
Figure 6 : Superficie de quelques cultures à Dangbo en 2016	43
Figure 7 : Evolution de la production des principales cultures de 2007 à 2016	44
Figure 8 : Evolution de la production des principales cultures en 2016	45
Figure 9 : Répartition du mode d'accès à la terre suivant le sexe.....	48
Figure 10 : Répartition des opinions des ouvriers sur l'activité préférée.....	54
Figure 11 : Répartition des riziculteurs suivant le type de semences de riz.....	57
Figure 12 : Répartition du but de production du riz selon les riziculteurs	61
Figure 13 : Répartition des riziculteurs selon la nature du marché.....	66
Figure 14 : Répartition des avis des riziculteurs selon la rentabilité de riz et du maïs	70
Figure 15 : Distribution des avis des riziculteurs sur l'amélioration des revenus.....	72

RESUME

L'objectif de cette recherche est d'analyser les logiques des riziculteurs autour de la filière riz à Dangbo. De nature qualitative, les outils de collecte ont associé la grille de lecture, le guide d'entretien, la grille d'observation et le questionnaire. Au total, cent cinquante-et-une (151) personnes sont interviewées lors de la collecte des données.

Au termes de ce travail, il ressort que la filière riz a eu le soutien mais sa production est restée faible. Aussi, les résultats révèlent que le statut foncier des riziculteurs est une contrainte pour la production surtout chez les femmes. La contrainte liée à la main-d'œuvre est évoquée par 86,21% des riziculteurs et se pose en termes de disponibilité. Pour 71,43% des riziculteurs, les semences vendues ont un faible taux de germination. Par ailleurs, pour 74,14% de riziculteurs, le riz est destiné à la vente. Mais, le circuit de commercialisation est le circuit le moins organisé de la filière. Dans ces conditions, le producteur a l'impression que rien n'est fait pour l'assurer contre les aléas du marché. Enfin, quoique la production du riz soit marginale, il ressort que le riz reste trois (3) fois plus rentable que le maïs. 80% de riziculteurs affirment que la production du riz participe à l'amélioration du revenu.

Mots clés : Production du riz, risque, incertitude, logique, Dangbo.

ABSTRACT

The objective of this research is to analyze the logic of rice farmers around the rice sector in Dangbo. Of a qualitative nature, the collection tools combined the reading grid, the interview guide, the observation grid and the questionnaire. In total, one hundred and fifty-one (151) people are interviewed during data collection.

As a result of this work, it appears that the rice sector had the support but its production remained low. Also, the results reveal that the land tenure status of rice farmers is a constraint for production, especially for women. The labor force constraint is mentioned by 86.21% of rice farmers and arises in terms of availability. For 71.43% of rice farmers, the seeds sold have a low germination rate. In addition, for 74.14% of rice farmers, the rice is for sale. But, the marketing circuit is the least organized circuit of the sector. Under these conditions, the producer has the impression that nothing is being done to insure him against the vagaries of the market. Finally, although rice production is marginal, it appears that rice remains three (3) times more profitable than maize. 80% of rice farmers say that rice production contributes to income improvement.

Key words : Rice production, risk, uncertainty, logic, Dangbo.

INTRODUCTION

La production agricole selon FAO (2013) a plus que triplé durant ces 50 dernières années grâce à la mise en place d'innovations technologiques comme l'amélioration variétale ou la production d'engrais de synthèse et de traitement phytosanitaires. Au Bénin, l'agriculture représente un poids stratégique dans le tissu social et économique, en termes de contribution à la sécurité et de création des biens et services. Ce secteur génère globalement 70% des emplois, procure pour environ 70% à 80% des recettes d'exportations agricoles et participe à hauteur de 15% aux recettes de l'Etat. Il représente 38% du PIB (PNUD-IDH, 2011 cité par FAO 2012 : 13). En dépit de l'importance capitale qu'elle revêt pour l'économie nationale, la production agricole est demeurée essentiellement sous développée aussi bien pour les marchés intérieurs que pour l'exportation. Malgré « sa légère augmentation au cours de la période 1997-2001, le taux d'accroissement de la production agricole (5,2 %) a à peine dépassé celui de la démographie (3,5%) » (Adékambi, 2005 cité par Tchao 2015 : 8). La faible augmentation de la production vivrière constitue la principale cause de l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Pour lutter contre ce fléau avec ses conséquences, il faut la sécurisation de la production agricole, l'accroissement de la productivité et la compétitivité du secteur afin de générer des revenus stables. C'est ainsi que la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP, 2009-2011) place le secteur agricole comme levier de lutte contre la pauvreté. De ce fait, le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA, 2009-2015) a retenu le développement de treize filières porteuses dont celle de riz compte tenu de son importance socio-économique et alimentaire. En effet, la consommation du riz est passée de la consommation urbaine à la consommation généralisée au Bénin. Selon MAEP (2010) cité par Tchao (2015 : 13), « les habitudes alimentaires des populations ont-elles été modifiées et le riz qui autrefois était considéré comme un repas de fête est aujourd'hui consommé au quotidien tant en milieu rural qu'en milieu urbain ». Il a

ainsi conquis une place importante dans les ménages et les restaurations parce qu'il est rapide et facile à cuire avec une variabilité culinaire. Du coup, les besoins en cette céréale dépassent largement la production et pour les satisfaire, le Bénin dépend essentiellement de l'extérieur. C'est ainsi que, « près de deux cent mille (200000) tonnes de riz sont importées chaque année » (AfricaRice, 2012 cité par Gbénou 2013 : 16). Cette situation aggrave les distorsions en terme de perte sur le marché local.

Dans un contexte où le Bénin est contraint de recourir aux importations pour nourrir sa population, il urge d'agir dans le sens de la promotion de la filière rizicole. C'est dans cette perspective qu'il s'est lancé dans la promotion de la riziculture à travers l'introduction et la diffusion des variétés de riz en milieu rural. La grande préoccupation était d'accroître la production et la démarche consistait à rendre la vulgarisation efficiente. A cet effet, beaucoup d'attention et de moyens sont alloués dans les périmètres rizicoles irrigués afin d'augmenter la disponibilité en riz mais les résultats sont limités. « En 2009, ceux-ci ont fourni moins de 5 % du riz produit au Bénin mais ont englouti la grande partie de l'aide publique accordée à la riziculture » (Gbénou, 2009).

Les problèmes de l'agriculture béninoise dans ce contexte ne se limitent pas seulement aux problèmes techniques et économiques. Ils sont également liés au social, au politique, à l'environnement, et au culturel selon Gurvitch (1950) lorsqu'il parle des paliers en profondeur. Ces paliers, qui vont de la surface morphologique de la société aux états mentaux et psychiques des individus offrent une vision étagée de la réalité sociale qui permet d'en avoir une « vue verticale » (Marcel 2001 :17).

Au regard de toutes ces considérations, il paraît opportun qu'une réflexion soit menée sur : production du riz au Bénin : Quels enjeux socio-économiques pour les paysans dans la commune de Dangbo ? Ce mémoire s'articule autour de six chapitres. Le premier chapitre porte sur le cadre théorique. Les considérations méthodologiques de la recherche ; les politiques nationales sur la filière riz et les

caractéristiques socio-économiques des riziculteurs sont exposés respectivement aux chapitres deux et trois. Le chapitre quatre est consacré à la relation entre les facteurs de production et la production du riz. Le chapitre cinq aborde le circuit de commercialisation de riz et son écoulement. Enfin, le dernier chapitre porte sur l'incidence de la production du riz sur les revenus des riziculteurs et l'analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) de la filière riz.

CHAPITRE I : DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE A LA RECENSION DES TRAVAUX SUR LE SUJET

Ce chapitre porte sur la problématique de la recherche, la justification du choix du sujet, la clarification des concepts et la revue critique des travaux menés sur le sujet.

1.1. Problématique de la recherche

Le riz est une culture bien connue à travers le monde. Il est la deuxième céréale cultivée (149.000.000 ha) et la troisième produite (380.000.000 tonnes), consommée et exportée dans le monde après le blé et le maïs (SNDR 2010 : 5). Il est un aliment hautement stratégique pour le monde entier au point où l'année 2004 a été déclarée pour la deuxième fois après 1966 « Année Internationale du Riz » (AIR) par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Le thème retenu était « Le riz, c'est la Vie ». L'objectif de l'AIR était :

« Encourager un accroissement de la production rizicole ainsi qu'un accès amélioré à cette culture vivrière primordiale qui nourrit plus de la moitié de la population mondiale, tout en faisant vivre des millions de personnes chargées de sa production, de son traitement et de son commerce. Le développement de systèmes viables de riziculture permettra d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté tout en contribuant à préserver l'environnement et à assurer une vie meilleure aux générations présentes et futures » (FAO 2004 : 5).

Cependant, malgré l'existence des conditions naturelles favorables, nombre de pays en Afrique n'arrivent pas à produire suffisamment pour lutter contre la sous-alimentation. Toutefois, Seck et *al.* (2013) cité par Gbénou (2013) estiment que des potentialités existent pour que l'Afrique de l'Ouest puisse couvrir les besoins en riz de ses populations, même dans les conditions actuelles de croissance démographique et d'urbanisation accélérée. Le Bénin n'échappe pas à cette situation où en dépit de ses potentialités, « la production locale ne couvre que 47 % des besoins en riz » (MAEP 2011 : 5). En effet, le Bénin « dispose de plus de 205 900 ha de bas-fond répartis sur toute l'étendue du territoire national auxquels

il faudrait ajouter les plaines inondables évaluées à plus de 117000 ha » (FAO/NEPAD, 2005 cité par CCR-B 2014 : 11).

Le riz constitue une denrée de base dont les besoins dépassent largement la production locale. Selon le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP 2010), les besoins en consommation de riz sont devenus élevés allant de 25 à 30 kg/hab/an, soit 175 000 à 210 000 tonnes l'an. Ainsi, pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté, des stratégies de promotion de la culture de riz sont initiées par l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) en collaboration avec AfricaRice à travers l'introduction et la diffusion des semences de riz, l'aménagement et le désherbage à l'herbicide. C'est dans cette optique que Dangbo, commune située dans la vallée de l'Ouémé qui dispose d'un potentiel hydro-agricole de terres inondables propices à la riziculture a connu une attention particulière en termes de production du riz. On note un regain d'intérêt des paysans à travers une dynamique organisationnelle de ces derniers et des structures d'appuis techniques et financiers. A cela s'ajoutent l'existence d'une unité de transformation de riz paddy et la proximité avec le Nigéria qui constitue un grand marché.

Nonobstant les multiples potentialités, la production du riz reste marginale comparativement aux autres produits notamment le maïs. A Dangbo, le riz est produit dans une proportion très faible (en dessous de trois mille cinq cent (3500) tonnes jusqu'en 2015 selon les données du SCDA). En effet, selon les données du CARDER Ouémé (2015), seulement cinq cent vingt-huit (528) hectares sont exploités pour la culture de riz sur un potentiel cultivable de trente milles (30000) hectares. D'ailleurs, l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire ONASA (2014) signale qu'au niveau de la culture du riz toutes les communes de l'Ouémé sont déficitaires sans exception. Cette situation pourrait amener à poser une question de fond : celle de savoir pourquoi la production du riz reste marginale dans la commune ?

Il ressort des constats que la production du riz est sujette aux facteurs de production ; facteurs dont l'accès n'est toujours pas facile aux yeux des riziculteurs. En effet, la richesse agronomique de la vallée de l'Ouémé fait d'elle une zone convoitée pour des fins diverses. Il en découle donc un rétrécissement des espaces culturels. Par ailleurs, la production du riz requiert une forte main d'œuvre et d'intrants agricoles. Cependant, « bien que la filière riz fasse partie des filières prioritaires du PSRSA et que d'énormes investissements y soient consacrés, la question de l'approvisionnement des producteurs en intrants de bonnes qualités reste toujours entière » (CCR-B 2014 : 62). En outre, le financement de la production du riz se fait sur fonds propres ; c'est pourquoi l'investissement dans le riz et plus précisément « acheter les semences même subventionnées, les engrais, et payer la main d'œuvre, n'est pas toujours évident pour tous les producteurs du fait de la situation de pauvreté monétaire élevée et persistante en milieu rural qui s'est même dégradée ces dernières années » (PNUD 2015 : 45). Des contraintes économiques et sociales limitent donc la production du riz à Dangbo.

Bien que les paysans soient chargés de la production vivrière, c'est-à-dire des acteurs directs, ils sont considérés comme le dernier maillon à convaincre plutôt qu'un partenaire à écouter. De tout le temps, les riziculteurs sont encouragés à produire, malheureusement, leur production peine à se vendre. Or, les pratiques de production agricole ont selon Lallau (2008) pour point commun une logique sous-jacente d'investissement, qui induit elle-même un risque secondaire, car tout investissement est porteur de risques, et donc, à des degrés divers selon les capacités des agriculteurs. Cependant, rien n'est fait pour assurer les riziculteurs contre les hasards du marché. Ils sont dans une posture d'infériorité, de soumis et de dominé donc victimes selon Bourdieu (2006) d'un « racisme de l'intelligence ». La politique agricole nationale envers les paysans révèle à l'évidence un rapport de domination.

Toutefois, la production du riz représente une source de nutrition au Bénin qui est en situation d'insécurité alimentaire et de revenus non négligeable pour les

producteurs. Selon FAO (2004), la culture du riz est la principale source d'activité et de revenus pour près de cent (100) millions de foyers en Asie et en Afrique. Cela n'en demeure pas moins pour les riziculteurs de Dangbo qui font montre d'une volonté manifeste à l'égard de cette filière malgré les obstacles de production car, du point de vue de la rentabilité, cette céréale est plus rentable que les autres cultures. C'est pourquoi, dans le Plan de Développement Communal (PDC), le riz est considéré comme la filière levier du développement de la commune.

Suite à ces constats, il est évident que les producteurs de riz à Dangbo évoluent dans des logiques. Il semble alors nécessaire d'observer et de comprendre de l'intérieur au sens de Olivier de Sardan (1995) les logiques des riziculteurs autour de la filière riz. De ce fait, la question de recherche se formule comme suit : comment les déterminants sociaux expliquent les logiques des riziculteurs autour de la filière riz dans la commune de Dangbo ? Pour répondre à cette interrogation, les hypothèses suivantes sont émises.

1.1.1. Hypothèses de recherche

Pour toute recherche, « il n'est d'observation ou d'expérimentation qui ne repose sur des hypothèses » (Quivy et Campenhoudt 2009 : 126). Ainsi, pour le présent travail de recherche, les hypothèses suivantes ont été formulées :

- ✓ l'accès aux facteurs de production limite la production du riz dans la commune de Dangbo ;
- ✓ l'accès au circuit de commercialisation de riz constitue un handicap pour l'écoulement de riz paddy à Dangbo ;
- ✓ la production du riz à Dangbo participe à l'amélioration des revenus des riziculteurs.

1.1.2. Objectifs de recherche

➤ Objectif général

L'objectif général de ce travail est d'analyser les logiques des riziculteurs autour de la filière riz à Dangbo.

➤ **Objectifs spécifiques.**

Les objectifs spécifiques de cette recherche sont :

- ✓ décrire les facteurs de production du riz et leur influence sur son niveau de production dans la commune de Dangbo ;
- ✓ analyser l'accès au circuit de commercialisation et les contraintes liées à l'écoulement de riz paddy dans la commune de Dangbo ;
- ✓ apprécier l'influence de la production du riz sur l'amélioration des revenus des riziculteurs dans la commune de Dangbo.

1.1.3. Raisons du choix du sujet

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ambitieux et intégrés, visent notamment l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde à l'horizon 2030. Appelés à prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à partir du 1er janvier 2016, les ODD portent en eux des innovations sans précédent. Ces objectifs sont applicables à tous, transversaux, et intègrent les trois dimensions du développement durable : économique, social et environnemental. Selon le MAEP (2006), pour l'atteinte de la cible 2 des ODD « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », et compte tenu de la place de l'agriculture dans l'économie nationale, le gouvernement du Bénin place la modernisation de ce secteur à la première loge des politiques de création d'emploi et de revenus et l'accès au marché ». Avec les efforts déployés, la production peine à satisfaire les besoins alimentaires notamment en riz. Or la faible production vivrière a pour corollaire la flambée de prix des produits de première nécessité. Du coup, la pauvreté, la sous-alimentation et partant, l'insécurité alimentaire peinent à être éradiquées. Cette situation mérite une analyse des sciences sociales. Ainsi, en tant que chercheur en Sociologie du développement, il est nécessaire d'orienter les réflexions dans ce domaine pour comprendre les logiques des riziculteurs autour de la filière riz à Dangbo.

Par ailleurs, sur le plan académique, cette recherche répond aux exigences de l'Université d'Abomey-Calavi qui oblige tout étudiant au début du cycle doctoral à produire un mémoire afin d'appliquer les théories apprises aux réalités concrètes. Sur le plan scientifique, ce travail permet aux futurs chercheurs intéressés par le champ de la recherche, d'avoir quelques éléments d'appréciation sur le sujet. Sur le plan social, la recherche peut aider l'Etat et les différents partenaires impliqués dans les domaines agricole, technologique et social en vue de savoir sur quels facteurs agir pour une meilleure production. Pour mieux cerner ce sujet de recherche, quelques concepts sont clarifiés.

1.2. Clarification des concepts

Pour faciliter la compréhension de ce sujet et avoir une vision claire, des concepts ou expressions tels que : logiques des riziculteurs, perception sociale, facteurs de production et circuit de commercialisation sont clarifiés.

Logique : la logique en philosophie « définit les règles du raisonnement valide (Aristote). Les discussions sur la validité d'une relation entre l'objet et le sujet pensant (conflit du matérialisme et de l'idéalisme) et sur la distinction entre forme et contenu se poursuivent » Grawitz (2004 : 257). Selon Agossou (2008-2009) dans le cours "Sociologie rurale", la logique paysanne désigne tout système de pensée induisant des comportements ou des attitudes propres à un groupe donné de paysan et relatif à une mentalité qui, elle-même renvoie à des normes ou à des valeurs sociales admises par ce groupe. Ainsi, lorsque dans la tradition Fon, Adja du Sud Bénin on cherche à connaître le sens du mot logique, on se heurte à une difficulté sémantique. Tantôt, on l'assimile au comportement « *nu wiwa gbeto ton* », la décomposition donne : chose-action-homme-de, ce qui se traduit littéralement par l'action d'un homme ou l'acte que pose un homme ou encore la façon de faire de celui-ci ; et cet acte renvoie singulièrement à son comportement. Tantôt on le traduit par « *ninonme gbeto ton* » c'est-à-dire la manière d'être d'une homme, l'attitude qu'adopte une personne face à un problème. Selon cette assertion, il y aurait chez une personne des attitudes profondes commandant des

réactions générales à l'égard de la vie et des attitudes particulières liées aux précédentes qui permettent de réagir à telle ou telle situation. Quel que soit le sens dans lequel on la prend, la logique dans cette tradition renvoie à la mentalité d'un individu ou d'un groupe, laquelle est soumise à certaines valeurs, à certaines normes admises par le groupe ou la société. Ce bref schéma théorique revient à dire que pour connaître la logique de quelqu'un ou d'un groupe, il y'a deux manières possibles : ou bien on observe son comportement, les différentes actions qu'il pose et qui trahissent ses mœurs mais aussi sa mentalité. La deuxième manière est de l'écouter s'exprimer, parler. Dans la cadre de cette recherche, la logique des riziculteurs renvoie à un système de pensée sur la filière riz induisant des comportements ou des attitudes qui leurs sont propres et relatif à une mentalité qui, elle-même renvoie à des normes ou à des valeurs sociales admises. Cette logique est liée à leurs perceptions sur les intrants agricoles.

Perception : du latin *percipere*, le mot perception désigne « prendre ensemble », « récolter », c'est-à-dire organiser des sensations en un tout signifiant. C'est est le processus par lequel l'individu organise et interprète ses impressions sensorielles de façon à donner un sens à son environnement. La perception est un phénomène psychologique qui nous relie au monde sensible par l'intermédiaire de nos sens. Bien qu'on vive tous dans le même monde, on ne perçoit pas les actions de la même manière, les interprétations se font de façon différente. La perception est le processus par lequel, nous recevons les informations et des stimuli de notre environnement et les transformons en des actes psychologiques conscients (Lewin, 1996 cité par Lawin 2006 cité par Godonou, 2015 :11). Il n'est pas possible de comprendre la psychologie complexe de la perception humaine, mais il est possible d'apprécier pourquoi les personnes interprètent différemment leur entourage et comment ces différentes perceptions influencent leur comportement. Tout comportement individuel dans n'importe quelle situation repose non pas sur une réalité, mais sur la réalité telle que perçue et comprise par cet individu. Divers facteurs physiques ou psychologiques, incluant les attitudes, influencent la

perception. Une connaissance de ces facteurs permet d'attirer l'attention des personnes sur les aspects sur lesquels on aimerait qu'ils réagissent. Ainsi donc, la perception varie d'un individu à un autre dans la même situation à cause de la différence entre nos styles cognitifs. Notre perception des choses dépend des facteurs personnels tels que notre tolérance pour les choses ambiguës, notre degré d'autorisation (Lewin, 1996 cité par Lawin 2006 cité par Godonou 2015 :11). La perception humaine est un mécanisme très individuel et subjectif. De l'environnement total, seuls les aspects conscients ou inconscients perçus par l'individu peuvent influencer son comportement (Boom et Browsers, 1990 cité par Godonou 2015 :11). Dans ce travail, la perception sociale est considérée comme le processus par lequel les producteurs organisent et interprètent leurs impressions sensorielles de façon à donner après plusieurs expériences un sens aux intrants agricoles (semences de riz et engrais). Les intrants agricoles sont un élément des facteurs de production. Qu'entend-on par facteurs de production ?

Facteurs de production : selon le Petit Larousse (2004), les facteurs de production sont des éléments ou ressources concourant à la production des biens et des services, notamment le travail et le capital. Selon Grawitz (2004), les facteurs de production sont les biens ou services intervenant dans la production d'un bien. Il s'agit dans cette recherche, des éléments (terre, main-d'œuvre, et intrants agricoles) concourant à la production du riz. Après production, il faut couler le produit. Ce qui implique une parfaite connaissance du circuit de commercialisation.

Circuit de commercialisation : Selon Salam et Albertini (2008) le circuit est une représentation des mouvements de flux ou circulation de produits, de revenus, de signes monétaires et financiers dans l'économie. L'approche par le circuit montre le phénomène tripolaire d'interdépendance : la production détermine les revenus qui déterminent la dépense pour acquérir la production initiale. Les décalages entre ces opérations peuvent expliquer les fluctuations conjoncturelles. Grawitz (2004) définit le commerce comme une transmission payante des biens et services par achat, vente, location. C'est un ensemble des flux d'exportations et

d'importations de marchandises (biens). Le commerce est une activité et opération de vente d'une marchandise suivie de la revente après ou non la transformation de celle-ci (Salam et Albertini 2008 : 164). Dans le cadre de cette recherche, le circuit de commercialisation est une représentation des mouvements permettant la vente de riz paddy ou décortiqué.

1.3. Recension des travaux menés sur le sujet

De nombreux travaux réalisés par différents auteurs sur les logiques des acteurs sociaux autour de la production et la commercialisation du riz ont montré qu'il existe une forte dynamique autour de cette filière. Ces écrits ont permis de contextualiser le présent sujet de recherche.

Biachet (2012), explique que l'agriculture combine trois caractéristiques contradictoires qui expliquent les difficultés de son développement : tout d'abord, les cycles agricoles sont en général des cycles économiques longs. L'auteur poursuit en disant que la mise en service d'une nouvelle rizière, même dans un pays qui pratique depuis longtemps cette culture, demande au minimum cinq ans pour étudier un nouveau site, réaliser les aménagements et en tirer tous les profits. Dans les pays traditionnels, les agriculteurs vivent dans une large autarcie familiale. Ils ne prennent en compte que les ressources disponibles à proximité et leur échelle de temps est marquée par le retour des saisons. Il y a donc contradiction entre les espaces et les temps nécessaires au développement d'une agriculture moderne et ceux qui caractérisent l'univers mental des agriculteurs traditionnels. Enfin, les marchés agricoles sont particulièrement volatils. Cette volatilité des prix est liée à la périssabilité des matières agricoles. L'auteur souligne un dernier aspect : l'impact des facteurs météorologiques et climatiques sur les conditions de production. Dans le cas de l'agriculture traditionnelle, les conséquences sont toujours dramatiques. Lorsqu'il s'agit de systèmes d'agriculture complexes, les conséquences peuvent être plus importantes en raison de coûts fixes beaucoup plus élevés. Ils sont donc d'autant plus sensibles à la volatilité des prix.

Glélé et Houngueh (2006) ont, quant à eux, mis un accent sur les facteurs limitant le rendement de riz. Ils montrent que l'augmentation de la production du riz au niveau des exploitations peut résulter soit de l'augmentation des superficies, soit de l'augmentation des rendements. Les difficultés d'accès aux intrants spécifiques aux cultures vivrières sont évoquées par les producteurs comme facteurs de limitation du rendement et la pénibilité du travail dans les bas-fonds limitent sérieusement les superficies emblavées par les riziculteurs. La gestion de l'eau est également une entrave que l'eau soit en surabondance ou en pénurie. Les équipements post récoltes sont très insuffisants ce qui influe à la fois sur la quantité et la qualité du riz.

Par ailleurs, Agbaka et al., (2007) dans leur étude sur la filière riz dans la vallée de l'Ouémé, révèlent que dans le sous-système production, les producteurs sont confrontés à divers problèmes qui font qu'ils n'arrivent pas à satisfaire la demande locale et extérieure du riz de la vallée, malgré l'étendue et la richesse de cette vallée. Les problèmes ont fondamentalement pour sources les appuis multiformes, non coordonnés, sans synergie et dont les conséquences constituent un lourd tribut pour la valorisation du riz de la vallée (production insuffisante et qualité non recherchée) ; le non aménagement de la vallée qui a pour corollaire la sous exploitation des potentialités de la vallée, le manque de flexibilité des propriétaires terriens qui ne favorisent pas la mise en valeur des terres cultivables par d'autres. Dans le sous-système transformation, les auteurs disent qu'il se pose le problème de professionnalisation des acteurs et de gestion des unités de transformation. Ils le justifient par le fait que les groupements de transformateurs qui sont en fait des producteurs de riz se positionnent aussi sur le segment de la transformation et une polyvalence des producteurs et leurs organisations. Cette pratique pour les auteurs, ne valorise pas la filière car il n'y a pas de l'efficacité dans le travail. Dans le sous-système commercialisation, les auteurs montrent que les acteurs sont très peu organisés, ils ont eux aussi des problèmes énormes en raison de l'inondation du marché par le riz importé et du fait de la présence de corps

étrangers dans le riz local. De plus, le riz produit dans la vallée n'est pas labellisé et ne bénéficie d'aucune action commerciale ou de marketing.

Baco et al (2011) ont clairement montré que les objectifs des paysans et leur raisonnement peuvent être très différents de ceux des scientifiques. Les paysans tiennent compte du risque et ont de multiples objectifs n'incluant pas nécessairement la maximisation des rendements ou du profit. Ils prennent des décisions complexes pour l'allocation de leurs maigres ressources à la lumière des rapports entre les différentes activités. Ces décisions sont prises compte tenu de l'ensemble des aspects économiques de la vie du ménage, y compris la consommation et le revenu non agricole.

Morize (1992) a mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les déterminants sociologiques de la population rurale donc la connaissance profonde du milieu. Pour l'auteur, le but poursuivi par le paysan est essentiellement de : survivre, diminuer les risques, réduire la pénibilité de certains travaux et assurer certaines dépenses à des périodes données. Il poursuit en disant que les agriculteurs sont rationnels dans leur décision. Il affirme que la prise de décision obéit à la fois à des données "objectifs" et des données "subjectifs" qui dépendent de chaque individu, l'ensemble "famille-exploitation" constitue un système, une unité dynamique qui doit être considérée comme un tout et qu'il existe au sein du groupe familial des interactions entre les projets individuels dont le produit donne le "projet familial".

En ce qui concerne la nature de relations entre le paysan et les décideurs politiques, Darré (1999) en citant Bourdieu (1984b) dénonce un certain racisme dont sont victimes les paysans lorsqu'il parle du « racisme de l'intelligence ». Pour lui, le partage de la société en concepteurs et exécutants est aussi un partage entre ceux qui sont intelligents et ceux qui ne le sont pas, ou qui le sont moins. Plutôt que de parler de « transmission » ou de « partage » de connaissance, qui place l'agriculteur dans la posture d'infériorité et le développeur dans la posture de supériorité, l'auteur suggère de parler de « contribution » de connaissance.

Olivier de Sardan (1995) affirme que le mode de production reste aujourd'hui encore focalisé sur une logique de la subsistance, et s'évertue à échapper aux tentatives de mainmise de l'Etat et d'encadrement par les institutions de développement, promoteurs d'une logique du profit ou de l'accumulation. Il montre que la confrontation de logiques sociales variées autour des projets de développement constitue un phénomène social complexe que les économistes, les agronomes et les « décideurs » ont tendance à ignorer ou qu'ils tendent à recourir à de pseudo-notions sociologiques ou anthropologiques qui relèvent plus de clichés et de stéréotypes que d'outils analytiques. A propos des réactions paysannes, l'auteur montre clairement que la rationalité agronomique dominante ne prend que rarement et partiellement en compte dans le processus de recherche l'ensemble des systèmes de contrainte "non techniques" auxquels sont soumis les producteurs.

A la lumière de cette revue, la production du riz est fortement influencée par les facteurs techniques, climatiques, météorologiques et sociaux. Les facteurs sociaux évoqués sont en rapport avec le non accès aux intrants agricoles. Par ailleurs, dans le circuit de la commercialisation, l'accent est mis sur la non labélisation du riz et l'inondation du riz importé. Cependant, dans le circuit de la production, les contraintes foncières ; celles relatives à la main-d'œuvre et les perceptions sociales sur la qualité des semences de riz et des intrants ne sont pas abordées. Aussi, la problématique liée à l'accès au circuit de commercialisation n'est pas abordée dans ces écrits. C'est dans ce contexte que la présente recherche se penche sur ces différents phénomènes. Mais pour parvenir aux résultats, des démarches ont été entreprises. Le chapitre suivant met en lumière les considérations méthodologiques.

CHAPITRE II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre expose le choix de la zone de recherche et sa présentation puis l'approche méthodologique adoptée.

2.1. Du choix de la zone de recherche à la présentation de la zone

2.1.1. Choix de la zone de recherche

La commune de Dangbo est traversée par la vallée du fleuve Ouémé qui est de loin la plus importante et la plus riche des vallées dont dispose la République du Bénin. Elle recèle à elle seule de nombreux atouts naturels. En effet, « la vallée dispose d'un potentiel hydro-agricole estimé à 60 000 hectares de terres inondables propices à la riziculture irriguée » (Agbaka, et al, 2007). Par ailleurs, on observe l'intérêt grandissant de différents acteurs pour la promotion de la filière riz dans la vallée notamment les ONG (ESOP/CIDR), les projets (PADRO, PSSA...), les opérateurs économiques tels que Tundé SA qui s'était vraiment engagé à soutenir la production du riz. Aussi, cette commune a été le théâtre de plusieurs expériences de semences du riz avec les structures de recherche (INRAB, AfricaRice). Malgré ces nombreux atouts, la production du riz dans la vallée reste marginale et ne peut concurrencer le riz importé d'où le choix de la commune de Dangbo.

2.1.2. Présentation de la commune de Dangbo

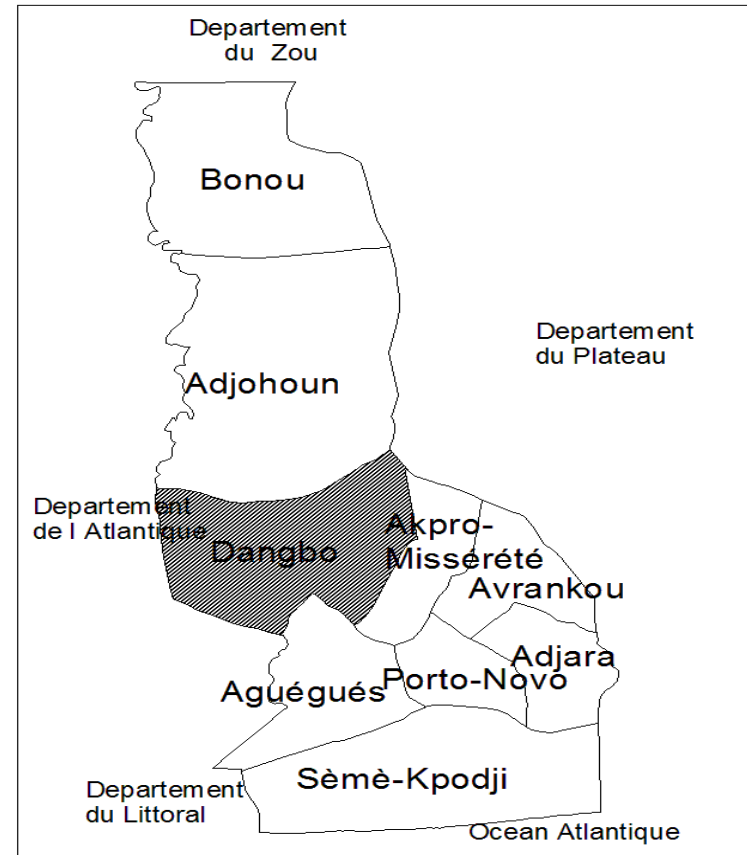
Située dans le département de l'Ouémé, la commune de Dangbo s'étend sur une superficie de 149 km². Elle est limitée à l'est par la Commune d'Akpro-Misséré, à l'ouest par la Commune de So-Ava, au sud par la Commune des Aguégus, au nord par la Commune d'Adjohoun. Avec un climat subéquatorial humide, elle connaît deux saisons de pluie et deux saisons sèches. Deux zones écologiques différentes définissent le relief qu'offre la commune. Il s'agit de : la vallée basse "WODJI" située le long du fleuve Ouémé complètement inondée pendant les hautes eaux ou crues allant de juillet à octobre. Dès la décrue, des terres fertilisées du fait du dépôt d'alluvions sont progressivement libérées, favorisant ainsi la production de toutes sortes de cultures vivrières de décrue. On distingue

deux types de sols dans la commune : Le plateau, caractérisé par un sol ferrallitique et la vallée caractérisée par levertisol très propice à la production maraîchère.

La population de la commune de Dangbo est estimée à 96 426 habitants selon le RGPH 4 dont 47 281 de sexe masculin et 49 145 de sexe féminin (INSAE 2015 : 28). Les femmes représentent 51% de la population totale, elles sont pour la plupart occupées par les activités agricoles. En effet, en dehors des travaux nécessitant de gros efforts physiques tels que le défrichage, le labour et la construction d'infrastructures de stockage qui relèvent souvent de la compétence des hommes, les femmes contribuent aux activités agricoles par les opérations de semis, de repiquage, de sarclage, de récolte et de transport.

La figure 1 présente le Département de l'Ouémé au Bénin, la deuxième indique la commune de Dangbo dans le Département de l'Ouémé et la troisième est le découpage administratif de la commune de Dangbo.

Situation de la commune



Communedangbo

Source : Carte generale du Benin 1992
au 1/600 000 / IGN
Real : Cosmos Consulting

Figure 1 : Situation de l’Ouémé au Bénin

Source : PDC de Dangbo 2013

Figure 2 : Situation de Dangbo dans l’Ouémé

Source : PDC de Dangbo 2013

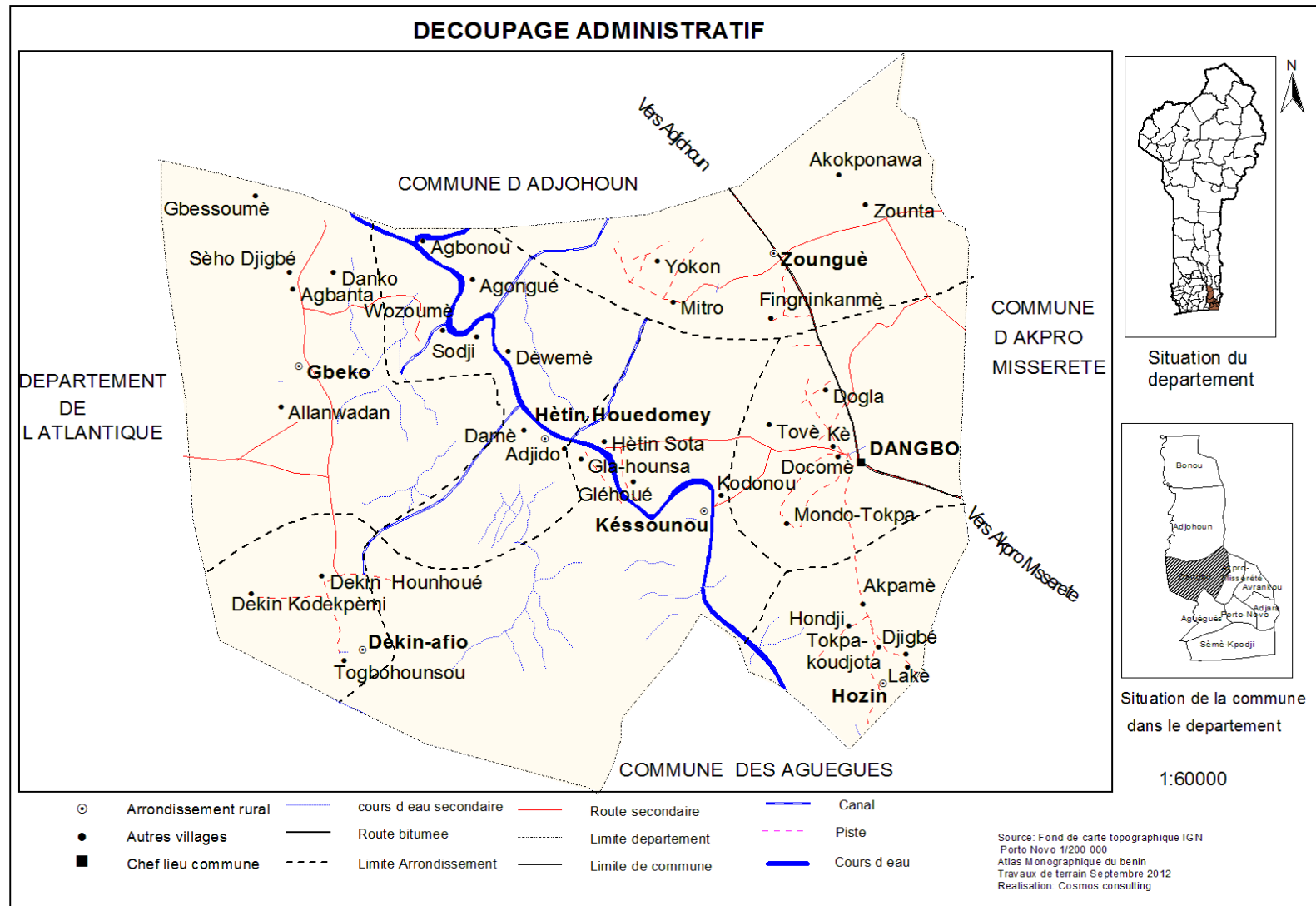


Figure 3 : Découpage administratif de la commune de Dangbo.

Source : PDC 2013 de Dangbo.

Selon MAEP (2009), l'agriculture occupe plus de 75% de la population active, et constitue 85% des revenus des ménages. Le potentiel de superficie cultivable est d'environ 30.000 hectares de terres dont à peine 6.000 hectares sont actuellement exploités. C'est une agriculture extensive tributaire de la pluviométrie (900 et 1600 mm par an). On distingue deux types de cultures :

- les cultures pluviales qui se pratiquent en saison pluvieuse. Les principales, généralement destinées à la consommation et à la commercialisation, sont : le maïs, le manioc, le niébé, l'arachide, la patate douce et le taro. Ce type de culture occupe une grande place dans la production agricole.
- les cultures de contre saison : elles se pratiquent en période de décrue. Elles sont composées essentiellement de piment, des légumes feuilles, de patate douce, de maïs frais, de niébé, du riz, du manioc, de la tomate, du gombo. Elles sont destinées le plus souvent à la commercialisation.

Les céréales les plus produites sont le maïs local, le maïs amélioré et le riz. Le maïs constitue la principale céréale produite et est actuellement secondé par le riz dans une proportion beaucoup plus faible. La production végétale constitue le principal sous-secteur porteur du développement. Le riz, le manioc, la patate, le maraichage et le palmier à huile en sont les principales filières. Plusieurs raisons l'expliquent. Il s'agit de la disponibilité des terres, l'existence de l'usine de décorticage pour le riz dans la commune, l'existence du marché local auquel s'ajoute la proximité avec le Nigéria, la volonté manifeste des producteurs à l'égard de ces filières et l'existence de structures d'appui telles que les ONG et le SCDA. Parmi ces filières, le riz représente la filière levier du développement pour la commune. Pourtant, sa production reste très faible par rapport aux autres filières. La figure 4 est le niveau de production de quelques produits en tonnes dans la commune en 2012.

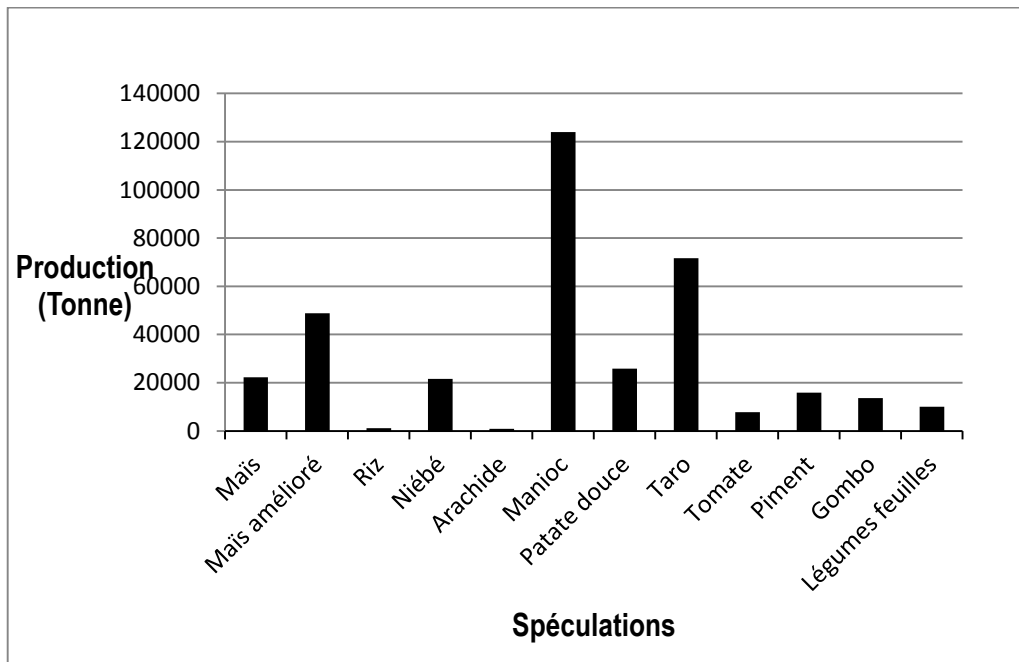


Figure 4 : Production agricole en tonnes de certaines spéculations

Source : PDC de Dangbo 2013.

La figure 4 indique que la production du riz n'est pas reluisante lorsqu'on considère les potentialités de la commune (en dessous de 5.000 tonnes).

2.2. Approche méthodologique

Pour donner un caractère scientifique aux constats faits, il est nécessaire de suivre une démarche rigoureuse. Les données exploratoires constituent un préalable sans lesquelles les données empiriques s'enlisent dans la superficialité.

2.2.1. Nature de la recherche

Cette recherche est qualitative et s'inscrit dans le contexte général de la socio-anthropologie rurale. Pour la collecte des données, l'approche qualitative est donc privilégiée. Cette approche offre l'avantage d'avoir des informations détaillées et précises sur les perceptions des riziculteurs sur les intrants agricoles, leurs aspirations et leurs opinions dans la production et la commercialisation du riz afin de comprendre le sens qu'ils donnent à leurs conduites et leurs pratiques. Cette approche a permis d'apprécier les facteurs sociaux et structurels qui influencent la production du riz. Toutefois, l'approche quantitative à travers les

données quantitatives secondaires est utilisée pour apprécier les données statistiques, les caractéristiques socio-économiques et démographiques des riziculteurs ainsi que les revenus de la production. Ces différents éléments ont permis d'établir et d'expliquer de manière causale les régularités des conduites et pratiques agricoles des riziculteurs et d'autres acteurs au sein de la chaîne de production.

2.2.2 Techniques et outils de collecte des données

2.2.2.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire est le dépouillement d'archives. Elle s'avère indispensable pour toute recherche qui se veut scientifique. Cette phase s'est étendue sur toute la durée du travail. Elle s'est déroulée dans les bibliothèques et sur internet sur la base d'une grille de lecture. Le tableau I offre une vue synoptique des lectures faites et des idées obtenues.

Tableau I : Nature et finalité des lectures

N°	Centre de documentation	Nature des documents	Finalité des informations obtenues
1	Bibliothèque des DDAEP Ouémé et Mono, ONASA	Ouvrages spécifiques et généraux en agricultures, Magazines et articles.	Informations sur les productions agricoles, sur les méthodes de vulgarisation.
2	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires et thèses.	Informations générales et méthodologie de rédaction de mémoire et thèse.
3	Centre de documentation du PAPA	Rapports, articles et communications sur la filière riz et autres.	Informations relatives à la politique agricole notamment les recherches sur la filière riz.
4	Bibliothèque nationale et Centre de Hautes Etudes de Porto-Novo	Ouvrages sur sociologie rurale, en anthropologie sociale et articles.	Informations sur les innovations agricoles, les organisations paysannes et la clarification des concepts.
5	CAEB Porto-Novo	Ouvrages en agronomie, sociologie, économie et encyclopédies	Informations sur les innovations en milieu rural et la sociologie rurale, en économie locale et macro-économie.
6	Centre de documentation du MAEP	Annuaire statistiques et rapports.	Statistiques de la production du riz au Bénin et à Dangbo et les perspectives.
7	Internet	Articles et rapports sur les technologies agricoles.	Informations sur l'impact économique agro écologiques de la production

Source : Enquête de terrain, 2017.

2.2.2.2. L'entretien individuel semi-structuré

Pour Olivier de Sardan (2008), la production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il a lui-même sollicité reste un élément central de toute recherche de terrain. Pour cela, il faut recourir aux savoirs ou aux souvenirs des acteurs car les représentations des acteurs locaux sont un élément indispensable de toute compréhension du social. Rendre compte des "points de vue" et des "expériences" des riziculteurs est en quelque sorte l'ambition de la présente recherche. Pour Blanchet et Gotman (1992), l'entretien comme technique est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté afin que l'enquêté ne se sente pas comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations. Un guide d'entretien est utilisé dans le but d'aborder les grands axes qui circonscrivent le sujet de recherche en invitant les informateurs à s'exprimer de façon libre. En outre, l'analyse SWOT a été utilisée pour faire l'analyse de la filière riz à travers les facteurs internes et externes qui la caractérisent. Des enregistrements audio ont été faits à l'endroit des riziculteurs.

2.2.2.3. L'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a permis la collecte des données quantitatives secondaires. Cette technique a été très bénéfique dans la mesure où elle a permis de recueillir un maximum d'informations en un temps record. Elle a permis de mesurer les variables opérationnalisées en fonction des hypothèses formulées, présenter les caractéristiques socio-économiques et démographiques des riziculteurs, leurs pratiques et même leurs opinions. Le questionnaire est l'outil qui a servi à la collecte de ces types de données. Il est constitué d'une série de questions relatives aux objectifs spécifiques. Ces questions ont pour but de faciliter la hiérarchisation des logiques des producteurs du riz à Dangbo.

2.2.2.4. L'observation

« Le sociologue ne s'arrête jamais vraiment d'observer, mais il existe plusieurs façons d'envisager l'observation. Elle peut être de nature informelle et imprévue chaque fois qu'une situation nouvelle ou originale se présente, mais elle, bien entendu, est aussi beaucoup plus rigoureuse et planifiée » (Paugam 2008 : 78).

Ainsi, l'observation s'est montrée nécessaire lors de l'enquête de terrain. Elle est utilisée comme axe principal pour prendre en compte les attitudes et les comportements des informateurs face à la question de la production du riz. A partir d'une grille d'observation, les réactions spontanées face aux enjeux de la production du riz ont été observées. Les gestes et actes de chaque informateur lors de la prise de parole ont été enregistrés. L'observation a été aussi bien directe (à travers la présence régulière sur le terrain) que participante (à travers un plongeon dans la commune).

2.2.3. Groupes cibles et échantillonnage

2.2.3.1. Groupes cible

La recherche est menée dans la commune de Dangbo mais elle n'a pas pris en compte toute la population de la commune. C'est ainsi qu'un échantillonnage a été procédé. A cet égard, la population de cette recherche est composée des catégories des acteurs ci-après :

- ✓ les riziculteurs (femmes, hommes) : parce qu'ils sont les acteurs principaux et sont ceux qui travaillent la terre. Ils disposent des techniques, donc et sont plus aptes à dire tous les discours qui sont liés aux déterminants socio-économiques de la production du riz ;
- ✓ les ouvriers agricoles peuvent avoir des informations complémentaires et sont à même de dire les discours liés à la culture de riz dans le bas-fond ;
- ✓ les responsables d'ONG et coopératives, les agents du SCDA, ceux de la Direction de la Production Végétale et les autorités locales sont ciblées dans le but de renseigner sur les formes d'accompagnement dans les champs, les

contraintes foncières et sur les dynamiques autour des réformes de la filière riz et ses corollaires.

- ✓ les propriétaires terriens sont interrogés pour mieux comprendre les enjeux fonciers.

L'identification de tous ces acteurs ou catégories d'acteurs a révélé des logiques insoupçonnées.

2.2.3.2. Echantillonnage

Compte tenu de l'orientation donnée à cette recherche, la technique d'échantillonnage a combiné l'échantillon à « choix raisonné » et l'échantillon « boule de neige ». En effet, la disponibilité de la liste des producteurs de riz au SCDA justifie le choix de la technique de l'échantillon à « choix raisonné ». Pour cette recherche, c'est plutôt l'exemplarité de l'échantillon qui est recherchée et non sa représentativité. La technique de « boule de neige » a permis de rencontrer les riziculteurs hors groupements en se renseignant auprès de ceux qui sont membres. Elle a permis de rencontrer d'autres informateurs qui interviennent dans la production agricole afin d'être enquêtés, mais qui n'étaient pas prévus.

Les critères ayant conduit au choix des informateurs sont entre autres l'expérience dans la production, le statut social, le genre et le rôle joué par les acteurs dans la production. Selon leur degré d'implication dans les activités agricoles, la recherche a pris en compte cent cinquante-et-une (151) personnes dont cent seize (116) riziculteurs. La taille de l'échantillon est déterminée par effet de saturation. Les tableaux II et III présentent le point des personnes interviewées.

Tableau II : Répartition des producteurs par arrondissement et par sexe

Arrondissements	Enquêtés		Effectifs enquêtés
	Hommes	Femmes	
Dangbo	14	2	16
Zounguè	35	5	40
Houedomey	17	1	18
Dèkin-afio	4	0	4
Késsounou	29	3	32
Hozin	6	0	6
Total	105	11	116

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

Les productrices de riz rencontrées lors de l'enquête sont très faiblement représentées (9,48%). Cette sous représentativité a un lien de causalité directe avec le foncier et la pénibilité du travail. Les femmes dans la commune n'ont pas accès à la rizière.

Tableau III : Répartition des autres acteurs concernés par la recherche

Catégories d'acteurs	Acteurs	Hommes	Femmes
Cadres de la Direction de la Production Végétale	Chefs services	3	0
Agents de SCDA	Responsables	4	1
Elus locaux	Membres	2	1
Populations	Ouvriers	16	4
ONG	Responsables	4	0
Total		29	6

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

2.2.4. Modèle d'analyse sociologique

Cette recherche tente d'analyser les logiques des riziculteurs autour de la filière riz à Dangbo, elle s'inscrit dans le courant actionniste. En effet, pratiquer une sociologie de l'action « revient à concentrer l'intérêt de la recherche sur les décisions individuelles des acteurs, à la suite des auteurs comme Weber et Simmel » (Boudon et *al.*, 1999 : 3). Ainsi, apparaît la théorie de la compréhension webérienne. « L'explication causale de l'activité sociale, dit Weber, réside dans le sens que les sujets donnent à leurs comportements. La « cause » des actes, c'est ce qu'en pensent, « subjectivement », précise Weber, les acteurs » (Darré 1999 : 104). C'est dans cette perspective que cette recherche part du riziculteur considéré comme l'unité de base de l'analyse sociologique pour expliquer son attitude face à la production du riz. Selon Berthelot (1991) :

« On peut voir l'origine du subjectivisme en sciences sociales non dans l'exaltation romantique de l'âme individuelle, mais dans l'idée séminale, avancée par la sociologie compréhensive selon laquelle il n'y a d'action que dotée d'un "sens subjectif", c'est-à-dire d'un sens pour le sujet » (Berthelot 1991 : 90-91)

Cette approche est défendue par Boudon, dont la démarche peut être résumée par le principe suivant : tous les phénomènes sociaux doivent être analysés comme le produit émergent d'actions individuelles dont le sociologue doit comprendre le sens.

Toutefois, selon Ngongo (1999) :

« A un moment donné, les chercheurs se rendent compte que le paradigme qu'ils ont toujours utilisé se montre incapable d'intégrer ou d'expliquer certains phénomènes ou révèle des contradictions internes. Alors, ils cherchent une nouvelle approche, une nouvelle explication, un nouveau paradigme. Ce nouveau permettra d'intégrer les phénomènes que l'ancien ne pouvait expliquer, aura une interprétation plus conforme à la réalité et saura gérer les incohérences et contradictions apparentes d'autrefois ».

Par conséquent, cette recherche ne peut se contenter de la vision strictement actionniste pour rendre compte des logiques des riziculteurs compte tenu de ses

limites. En effet, la conception actionniste est peu ou prou suspectée de relever davantage de la psychologie que de la sociologie à partir d'une confusion entre subjectivisme et psychologie ; de plus, contrairement à la démarche des sciences naturelles, elle permet à l'observateur d'avoir la faculté de se mettre à la place du sujet observé lorsqu'il se trouve à la phase ou au moment intermédiaire entre la description et l'explication du fait social ; enfin, étant donné que cette approche s'intéresse à l'acteur lui-même et aux significations dont celui-ci investit son action, il ressort en dernière analyse que, la subjectivité de l'acteur finit toujours par s'interpréter en une intersubjectivité, compte tenu des intentions des acteurs, de leurs jeux et des ajustements ou réajustements de l'activité dans cette conjoncture de sociabilité.

En effet, les différents acteurs qui interviennent dans la production du riz entretiennent des rapports sociaux. Chaque acteur est dans sa logique. Ces différents acteurs agissent les uns sur les autres, ce qui fait naître des actions réciproques. Il en résulte une perspective interactionniste en ce sens qu'elle met « les interactions entre les acteurs et groupes d'acteurs, et leurs effets, recherchés ou inattendus » (Oliver de Sardan 1995 : 39).

Enfin une analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) ou FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a permis de dégager les forces et faiblesses internes à la filière riz et qui respectivement contribuent à l'atteinte de ses objectifs ou les impactent. De même, les opportunités qui sont les possibilités extérieures positives dont on peut éventuellement tirer parti pour l'essor de la filière. Enfin, les menaces qui constituent les problèmes, obstacles ou limitations extérieures et qui peuvent empêcher ou limiter le développement de la filière ont été identifiées.

2.2.5. Les phases de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain s'est effectuée en deux phases : l'enquête exploratoire et l'enquête fine de terrain qui à consister à la collecte effective des données.

2.2.5.1. L'enquête exploratoire

Pour cette phase essentielle de la recherche, le travail a consisté à faire une exploration sur le terrain. Elle a couvert la période de 3 au 13 septembre 2016. Des échanges de contacts ont eu lieu puis des entretiens exploratoires sont menés au cours de cette phase avec quelques personnes ressources de la Direction de la Production Végétale à Porto-Novo, du Programme d'Analyse de la Politique Agricole (PAPA), du SCDA de Dangbo, d'ONG ainsi que certains informateurs notamment les présidents de groupements de producteurs de riz. C'est alors que la problématique de la recherche a été spécifiée et les outils de collecte corrigés afin de mieux répondre à la réalité du terrain. Cette phase a également permis de prendre des dispositions pour faciliter l'enquête fine de terrain.

2.2.5.2. L'enquête fine de terrain

L'enquête de terrain s'est déroulée de juin à septembre 2017. Cette phase correspond à l'administration des outils de collecte aux différents acteurs concernés par cette recherche. La collecte des données au cours de cette phase a été intensive. Les acteurs rencontrés au cours de la phase de l'enquête exploratoire ont respecté les rendez-vous ce qui a facilité l'enquête. Il faut signaler que quelques descentes sont effectuées sur le terrain par la suite pour le complément de données non disponibles.

2.2.6. Outils d'analyse des données

Les différentes données recueillies ont fait l'objet de traitement et d'analyse minutieuse sur la base des méthodes. Le dépouillement a été effectué aussi bien manuellement que par les logiciels Excel et Word 2016. Il a consisté en la transcription des discours issus des différents entretiens. Cette transcription est faite sur la base des questions contenues dans les outils de collecte. Les réponses plus ou moins identiques sont classifiées par centre d'intérêt et sont étudiées en référence aux hypothèses de recherche et aux objectifs. Cette technique est inspirée de Blanchet et Gotman (1992). L'analyse SWOT de la filière riz est

également faite, ce qui a permis de dégager ses facteurs internes (forces et faiblesses) et les facteurs externes (opportunités et menaces). Les données quantitatives ont été analysées par les statistiques descriptives à travers les fréquences simples et les moyennes.

L'appréciation de la portée économique de riz a porté sur le revenu simple de la production. Le calcul est fait à partir des données issues de la campagne 2016 à travers la démarche suivante :

➤ Revenu de la production

Le revenu de production (R_p) est le prix du kilogramme (P_v) multiplié par la production (P_r) de la campagne 2016, soit :

$$R_p = P_v \times P_r$$

2.2.7. Difficultés rencontrées et limite du travail

Plusieurs difficultés sont survenues au cours de ce travail. Elles ont quelque peu ralenti l'évolution sans heurt du travail. En effet, il n'était pas toujours possible d'effectuer des déplacements dans certaines zones à cause de l'état de la piste et de la crue. Ainsi, de nombreux rendez-vous ont été reportés. Par ailleurs, le problème d'archivage des données statistiques a rendu difficile l'accès aux informations. Les données sur les revenus de production sont inexistantes car les recherches dans ce cadre sont effectuées à l'échelle nationale. De ce fait, les données sur les revenus dans ce document sont celles issues des recherches de terrain et ne sont que des approximations donnant un aperçu sur le revenu de production du riz à Dangbo. Cette recherche aurait pu s'étendre sur toute la basse vallée de l'Ouémé mais faute de moyens et du temps, elle s'est limitée à la commune de Dangbo. Malgré ces difficultés, les données ont été collectées, dépouillées, traitées et analysées puis le mémoire rédigé.

Le chapitre III fait un bref aperçu sur la politique nationale de la filière riz et expose les caractéristiques socio-économiques des riziculteurs.

CHAPITRE III : POLITIQUES NATIONALES DE LA FILIERE RIZ ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES RIZICULTEURS

Ce chapitre fait un bref aperçu sur la politique de la filière riz et présente les caractéristiques socio-économiques des riziculteurs.

3.1. Politique sectorielle de promotion de riz

3.1.1. Principaux changements politiques et stratégiques de la filière riz

Depuis les indépendances, le Bénin a développé différentes politiques dans le domaine de l'agriculture. La promotion de la riziculture a toujours été perçue comme une nécessité depuis les années 1960 surtout à travers l'élaboration des divers plans de développement économique et social. Ces plans mettaient en exergue le fait que le Bénin « peut produire sur son sol non seulement de quoi satisfaire les besoins de sa consommation en riz, mais aussi une partie des besoins des pays voisins, notamment le Nigéria » (DPP/MAEP 2011 cité par CCR-B 2014 : 8). Ces stratégies ont d'abord porté sur la promotion des grands périmètres rizicoles ensuite sur les petits périmètres sans des résultats tangibles.

La vallée de l'Ouémé est un milieu par excellence producteur de riz au Bénin. Historiquement, cette vallée a une tradition qui remonte à l'époque coloniale avec la Mission d'Etude de l'Ouémé, en 1948, pour la production du riz, du tabac, du coton et du maïs. Elle a connu tous les principaux changements politiques. Le tableau IV présente les principaux changements intervenus dans la politique de la filière riz au Bénin.

Tableau IV : Principaux changements politiques de la filière riz depuis l'indépendance jusqu'en 2006

période	Principaux changements politiques
1966-1970	Promotion de la riziculture au plan quinquennal de développement économique et social du Dahomey (Bénin)
1960-1971	Premiers aménagements de périmètres rizicoles entrepris avec l'assistance technique et financière internationale, en particulier chinoise
1971	Départ des missions chinoises. Arrêt du fonctionnement de l'exploitation des périmètres
1972-1982	Intervention successive de différentes sociétés étatiques : en 1972, la société SADEVO est installée pour réaliser 1220 ha avec financement de la BAD ; en 1975, la SONIAH (Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydro-agricole) avec l'appui de l'assistance chinoise, vient remplacer la SADEVO avec pour mission de réaliser 7000 ha sur toute l'étendue du territoire mais elle n'a pu réaliser que 100 ha. Au cours de cette période, plusieurs variétés étaient cultivées dont les majeures sont IR8, IR442, et Malisawn. En 1982, l'OBAR remplace la SONIAH pour la conception et la planification à l'échelon national du programme d'aménagement rural, bureau d'études spécialisé dans les projets d'amélioration foncière, entreprise d'aménagement rural, appui technique dans la gestion des grands cours d'eau.
1982-1987	Abandon des grands périmètres, faute de moyens financiers mais aussi humain pour l'entretien (FAO, 1997)
1987-1997	Après l'échec de toutes ces grandes structures et expériences, les périmètres sont confiés aux CARDER pour l'encadrement des producteurs. La stratégie d'aménagement a été remise en cause et orienter vers les micro-aménagements (bas-fonds, petits périmètres irrigués) avec l'approche participative de la réhabilitation de quelques grands périmètres.
1997	Préparation d'une politique de relance de la filière : analyse approfondie des divers aspects relatifs à la production agricole rizicole, dynamisation de la filière dans une perspective à moyen et long terme.
1999-2003	Appui PADSA (analyse filière riz par PAPA et améliorations opérations post- récolte par PTAA).

Source : MAEP, 2006

La lecture du tableau IV indique que la filière riz au Bénin a bénéficié d'une mobilisation conséquente des ressources et l'appui des ingénieurs mais les résultats n'ont pas été satisfaisants.

Et depuis 2008 jusqu'à présent, de nouvelles stratégies de promotion de la filière riz ont été développées. Et face à la crise alimentaire mondiale de la même année, l'Etat a relancé certains projets et a incité les partenaires bilatéraux et

multilatéraux à initier et développer plusieurs projets de développement dont quelques-uns sont :

- PAFIRIZ (Projet d'Appui à la Filière Riz)
- Projet ONG / CISV (projet d'amélioration de la filière rizicole dans la Vallée de l'Ouémé ;
- CIDR (Centre International de Développement et de Recherche) - Projet d'Accès aux services intrants et marchés pour les producteurs riz au Bénin et leur organisation professionnelle nationale ;
- PADA (Projet d'Appui à la Diversification Agricole) ;
- PASA-AD (Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans l'Atacora-Donga) ;
- FAIA (Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles) ;
- PDAC (Projet de Développement Agricole des Communes) ;
- PDRN (Projet de Diffusion du Riz NERICA) ;
- PSAIA (Projet de Sécurité Alimentaire par l'Intensification Agricole) etc.
- PACER (Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale)
- PADER (Projet d'Appui au Développement Rural) ...

En 2010, une Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin (SNDR) est élaborée. L'objectif de cette stratégie est qu'à partir de 2015, le Bénin produise en moyenne 385.000 tonnes de riz blanc par an au moins pour satisfaire les besoins de la population et dégager des surplus pour les échanges commerciaux. Cet objectif découle de la vision : « faire du Bénin, une puissance agricole dynamique à l'horizon 2015, compétitive, attractive, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesse répondant aux besoins de développement économique et social de la population » du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Et la réalisation de cet objectif fera passer la production rizicole du Bénin de 72.960 tonnes de riz paddy en 2007 à 600.000 tonnes de paddy (équivalent à 385.000 tonnes de riz blanc) à partir de 2015 (SNDR 2010 :

13). Malgré ces initiatives, la production nationale de riz paddy depuis 2015 n'a jamais atteint 250.000 tonnes. Dans ce contexte, on convient que :

« Même l'appui des ingénieurs tant étrangers que locaux familiers des réalités locales n'a pu générer des conditions favorables à des résultats agricoles encourageants sur le continent. En dépit d'une mobilisation financière, technique et technologique autour du secteur agricole, cette branche de l'économie a du mal à décoller dans de nombreux pays » (Amouzou 2011 : 163)

Toutes ces actions menées ont favorisé une légère augmentation du niveau de production du riz. Toutefois, des obstacles persistent, c'est d'ailleurs pourquoi l'objectif fixé dans la Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture n'est jamais atteint même pas à moitié (voir tableau de production nationale de riz en annexe).

3.1.2. Organisation de l'offre des intrants

Dans les différentes croisades agricoles du Gouvernement avec le soutien des partenaires techniques et financiers depuis la crise alimentaire de 2008, il est révélé que le développement de la filière riz nécessite l'utilisation d'intrants de qualité. Mais la filière souffre énormément sur ce point. En effet, « il n'existe pas encore d'engrais spécifiques pour le riz. Jusqu'à présent ce sont les engrais coton et dans le meilleur des cas, les engrais vivriers qui sont utilisés » (CCR-B 2014 : 66). Par ailleurs, le système d'approvisionnement en semences a connu quelques perturbations au cours de ces dernières années. En effet, la distribution quasi gratuite de semences initiée par l'Etat depuis 2008, a mis à mal le réseau de production et de distribution mis en place par les Organisations de Producteurs (OP) ce qui a conduit actuellement à une subvention partielle de l'Etat. En dépit de l'indisponibilité des intrants spécifiques, il n'existe pas non plus de mécanismes efficaces de mise en place des intrants existants.

Parallèlement au circuit étatique, les transformateurs dont l'Entreprise de Services aux Organisations des Producteurs (ESOP), la Coopérative d'Appui à la Filière Riz dans l'Ouémé et Plateau (CAFROP) et l'Union Régionale des

Riziculteurs, mettent également des semences à la disposition des producteurs sous forme de crédit de campagne.

Il ressort qu'en termes de politique sectorielle de la promotion de riz, diverses actions sont menées pour améliorer la production du riz depuis l'indépendance. Mais ces appuis multiformes manquent de cohérence et de synergie ce qui explique l'insuffisance de la production.

3.2. Niveau de production des principales cultures à Dangbo

En dehors du riz, les autres cultures à savoir le maïs, le manioc et le piment sont produites dans de proportions importantes. Il est alors préférable d'analyser le riz par rapport à ces cultures du point de vue de la superficie et de la production.

3.2.1. Evolution de la superficie des principales cultures

Selon le MAEP (2009), la superficie cultivable de Dangbo est estimée à environ 30.000 ha dont seulement 6.000 ha sont cultivés. En 2013, cette superficie a dépassé 15000 ha. La figure 5 est l'évolution des superficies des cultures emblavées.

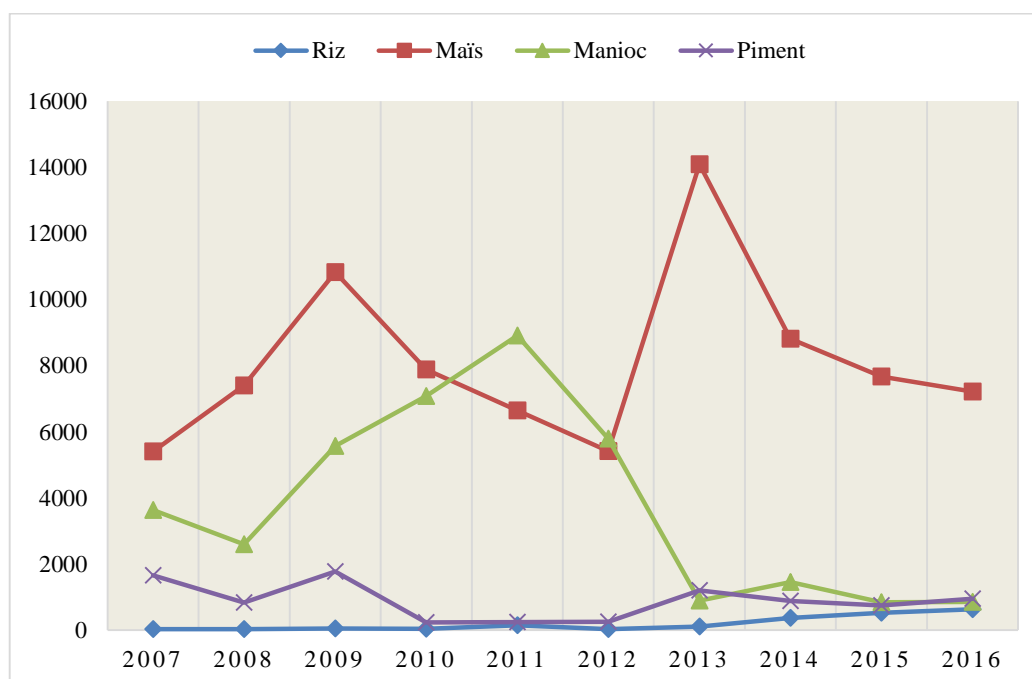


Figure 5 : Evolution des superficies des principales cultures de 2007 à 2016

Sources : Réalisée à partir des données de l'ONASA (2013), DDAEP (2016) et (MAEP 2016).

L'analyse de cette figure montre que les superficies des cultures varient selon les années. De ce fait d'une année à une autre, ces superficies gardent les mêmes tendances pour certaines cultures (riz et piment). En effet, la superficie de riz emblavée dans la commune de Dangbo reste faible et moins importante que celle des autres cultures malgré les multiples réformes agraires. Ceci est dû au manque de cohérence des mesures d'accompagnement dans la filière conduisant ainsi au découragement des producteurs.

Quant aux autres cultures, leurs superficies emblavées sont toutes au-dessus de celle de riz. Ces superficies ont évolué en dents de scie. Cette situation s'explique tantôt par les campagnes agricoles organisées par le Ministère de l'Agriculture en collaboration avec les autres structures qui malheureusement ne durent pas, tantôt par la rupture des actions de l'Etat à l'endroit des producteurs entraînant ainsi l'abandon du secteur au profit d'autre source de revenu.

En 2016, la superficie du maïs est largement au-dessus d'autres cultures comme l'indique la figure 6

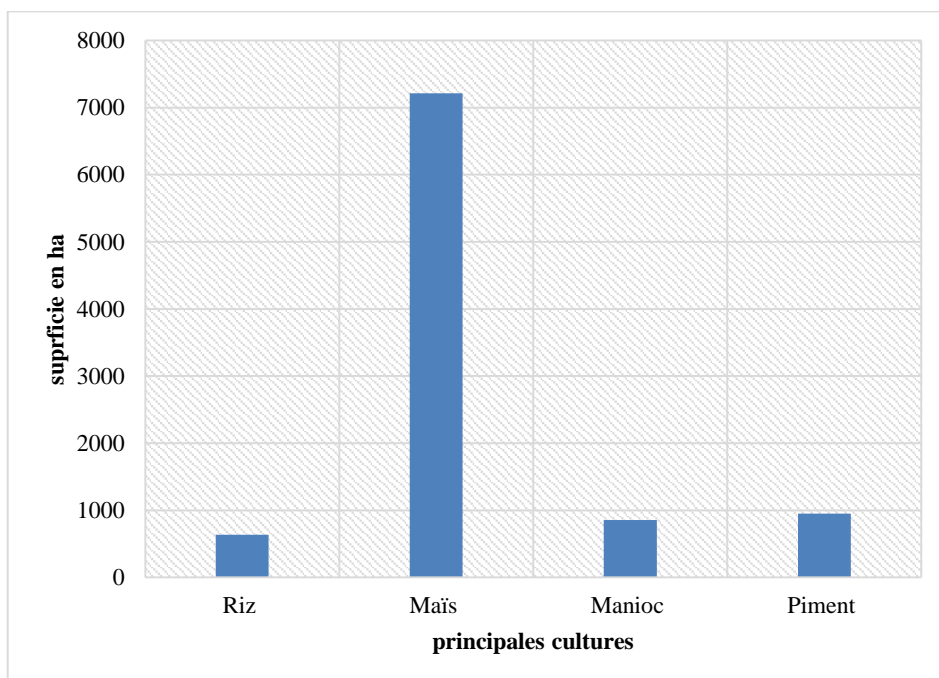


Figure 6 : Superficie de quelques cultures à Dangbo en 2016

Sources : Réalisée à partir des données de terrain et DDAEP (2016).

La lecture de la figure 6 indique que la superficie de riz est très faible que celle du maïs alors, les paysans accordent une place importance à sa culture.

3.2.2. Evolution de la production des principales cultures à Dangbo

Du point de vue de l'évolution de la production, ces cultures présentent les mêmes tendances que leurs superficies. La figure 7 présente l'évolution de la production de ces cultures.

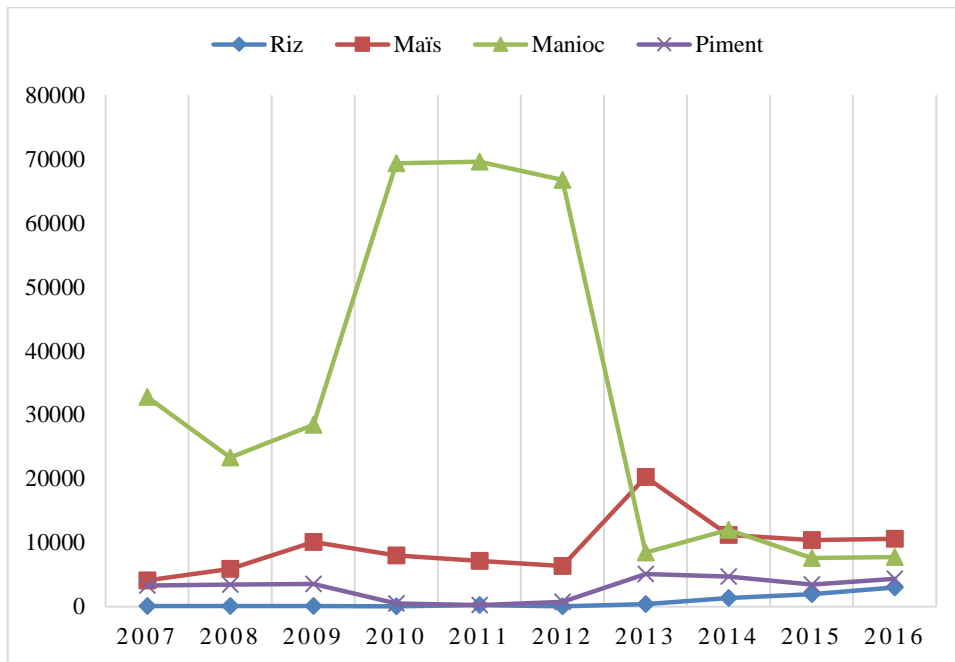


Figure 7 : Evolution de la production des principales cultures de 2007 à 2016

Sources : Réalisée à partir des données de l'ONASA (2013), DDAEP (2016) et (MAEP 2016).

L'analyse de la figure 7 indique que la production du maïs, du piment et celle de riz ont évolué mais très lentement surtout au niveau de riz. Cependant, la production des autres cultures se trouve au-dessus de celle de riz. Comme au niveau des superficies, l'évolution de la production du riz à Dangbo est faible. Seule la production du manioc a connu une chute drastique en 2013 et est restée constante jusqu'en 2016.

En 2016, la production du maïs est largement au-dessus de celle d'autres cultures comme l'illustre bien la figure 8.

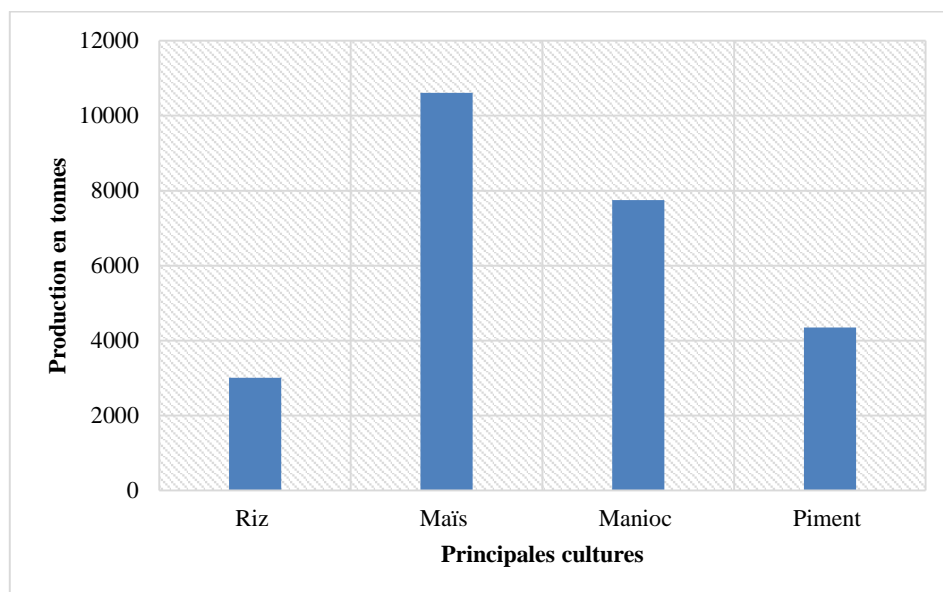


Figure 8 : Evolution de la production des principales cultures en 2016

Sources : Données de terrain 2017 et DDAEP 2016.

La lecture de la figure 8 montre qu'en 2016, la production du riz est restée faible devant les autres cultures.

3.3. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des riziculteurs

3.3.1. Caractéristiques démographiques des paysans

Les exploitations rizicoles sont principalement dirigées par les hommes. En effet, 90,52% de ces exploitations sont dirigés par les hommes contre 9,48% par les femmes. Le tableau V est la répartition des producteurs par sexe et par âge.

Tableau V : Répartition des paysans par sexe et par âge

Sexe	Effectif	Age		
		Minimal	Moyen	Maximal
Hommes	105	21	45	75
Femmes	11	26	39	68
Total	116	21	42	75

Source : Enquête de terrain juin-septembre, 2017

L'analyse du tableau V relève que l'âge moyen des producteurs de riz est estimé à 42 ans. Cette moyenne d'âge révèle une grande disparité entre les

producteurs. En effet, le plus jeune producteur n'a que 21 ans alors que le plus âgé a 75 ans. La différence d'âge entre les femmes et les hommes n'est pas significative.

3.3.2. Caractéristiques socio-économiques des riziculteurs

Ces caractéristiques concernent la situation matrimoniale, les relations avec les structures agricoles, le niveau d'instruction et les activités secondaires menées par les riziculteurs de l'échantillon. Le tableau suivant indique la répartition des riziculteurs selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial.

Tableau VI : Répartition des riziculteurs selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial

Caractéristiques socio-économiques	Hommes	Femmes	Total
Effectifs	105	11	116
Niveau d'instruction (%)			
Second cycle (de 2 nd en T ^{le})	0,86	0	0,86
Premier cycle (de 6 ^{ème} en 3 ^{ème})	12,93	0	12,93
Primaire	27,59	3,45	31,04
Aucun niveau ni alphabétisé	49,13	6,03	55,16
Situation matrimoniale (%)			
Marié	76,72	8,62	85,34
Célibataire	11,21	0	11,21
Veuf (ve)	0,86	0	0,86
Divorcé	1,72	0,86	2,58
Activités secondaires menées (%)			
Néant	25	0	25
Elevage	21,55	0	21,55
Artisanat	11,21	0	11,21
Commerce/revente	4,31	7,76	12,07
Autres (exploitants, transformateurs)	25,86	5,17	31,03

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

L'analyse du tableau VI indique que 55,16% des paysans producteurs de riz ne savent ni lire ni écrire. Parmi ces paysans, 27,59% ont un niveau du cours primaire. Seulement 12,93% et 0,86% d'entre eux ont respectivement un niveau du premier cycle et un niveau du second cycle. Aucune rizicultrice n'est dans ces deux niveaux d'instruction.

85,34% des producteurs de riz sont des mariés tandis que 11,21%, 0,86% et 2,58% sont respectivement célibataires, veufs et divorcés.

Les résultats de terrain révèlent que les riziculteurs rencontrés sont de producteurs agricoles. L'agriculture constitue leur principale activité et ont tous l'expérience dans la production du riz. Par ailleurs, ils produisent aussi le piment, le maïs, le manioc, pour assurer la survie de leur famille. Il faut rappeler que la superficie accordée à la production de ces cultures est très considérable.

Plus de trois-quarts (3/4) des riziculteurs développent la pluriactivité. En effet, en dehors de l'agriculture, 21,55% font l'élevage, la même proportion se retrouve dans la transformation. Par ailleurs, 11,21%, 12,07% et 9,48% sont respectivement dans l'artisanat, le commerce/revente et autres. Les revenus provenant de ces pluriactivités permettent d'investir dans la production du riz. La pluriactivité et la diversification des produits agricoles s'expliquent par la vulnérabilité des paysans et leur incertitude sur la vente de riz. C'est pourquoi les paysans privilégient des pratiques qui ont permis jusqu'alors d'assurer leur survie. Il ressort que 95,69% de producteurs de riz sont en contact avec les structures agricoles à savoir l'ESOP et le SCDA. La relation avec ces structures s'explique d'une part, par le contrat signé entre certains producteurs et ESOP et d'autre part, par l'appartenance aux associations ou groupements de producteurs. Cette relation leur permet de bénéficier des appuis techniques de ces structures. De plus, les producteurs ayant signé le contrat avec ESOP bénéficient quelquefois des prêts sur les intrants agricoles.

Le chapitre IV établit la relation entre la production du riz et les facteurs de production dans la commune de Dangbo.

CHAPITRE IV : RELATION ENTRE FACTEURS DE PRODUCTION ET PRODUCTION DU RIZ DANS LA COMMUNE DE DANGBO

Ce chapitre aborde l'accès aux facteurs de production en rapport avec la production du riz dans la commune de Dangbo. Les facteurs de production dans ce contexte désignent la terre, la main-d'œuvre et les intrants agricoles.

4.1. Terre et mode d'acquisition

La terre est le premier facteur limitant dans la production agricole, elle est sous le contrôle des hommes à Dangbo. Ceux-ci organisent son accès et en sont les héritiers potentiels. Les modes d'accès à la terre dans toutes les zones de recherche sont identiques. Il s'agit de : l'héritage, l'emprunt, la location et l'achat. La figure 9 indique la répartition du mode d'accès à la terre suivant le sexe.

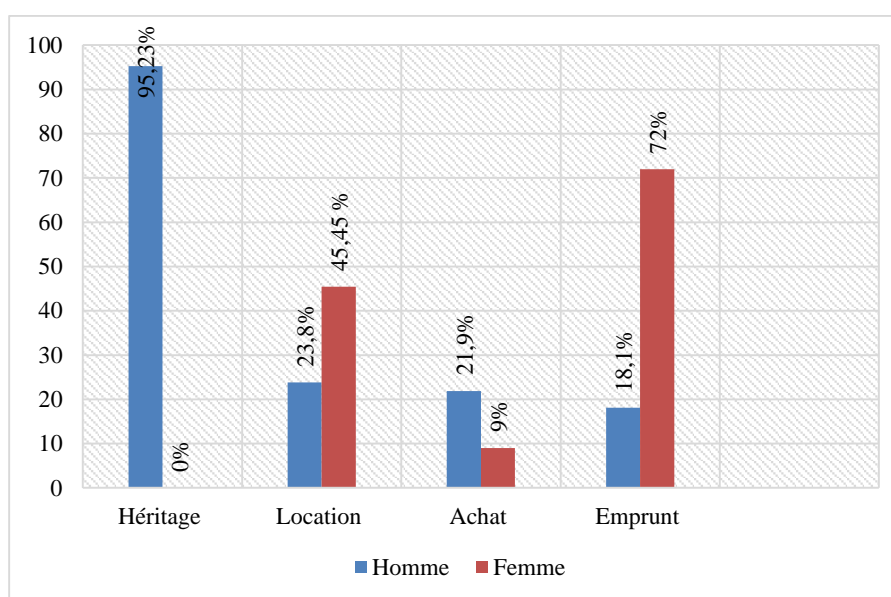


Figure 9 : Répartition du mode d'accès à la terre suivant le sexe

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

L'analyse de la figure 9 montre que l'héritage reste le principal mode d'accès à la terre chez les hommes (95,23%). Toutefois, les résultats révèlent que du fait du nombre élevé des ayants droits, certains sont obligés d'emprunter ou d'acheter de lopins de terre pour accroître la superficie à emblaver. Etant donné qu'après partage de l'héritage, ils se retrouvent avec un petit lopin de terre. Chez

les femmes, c'est plutôt l'emprunt qui constitue le mode d'accès (72%) ; ce qui est inquiétant car généralement, après le décès du propriétaire, ces femmes perdent leur droit et ces terres sont redistribuées à tous les ayant droits sous forme d'héritage. L'emprunt met ainsi les femmes bénéficiaires dans une insécurité foncière. La location constitue un autre mode d'accès à la terre beaucoup plus utilisé par les femmes (45,45%) car elles sont souvent limitées par les moyens financiers.

4.2. Politique foncière et statut foncier des producteurs de riz

Le système foncier béninois est caractérisé par la présence de deux sortes de régimes à savoir le régime coutumier et le régime légal. Le régime coutumier s'applique généralement en zone rurale. Ce régime « présente quatre (4) traits fondamentaux : oralité, simplicité, fragilité et insécurité » (MAEP 2015 : 4). L'adoption de la loi 2007-03 du 16 octobre 2007 portant régime foncier rural en République du Bénin qui a institué le Plan Foncier Rural (PFR) comme principal outil de sécurisation et de gestion des terres en milieu rural témoigne de la volonté de l'Etat de substituer le régime coutumier par le régime légal écrit.

Nonobstant ces efforts, le système foncier reste caractérisé par la forte présence du régime coutumier à Dangbo. Ce qui ne permet pas de résoudre les sérieux problèmes qui se posent aux producteurs agricoles en général et ceux du riz en particulier.

Les résultats de l'enquête révèlent que le statut foncier des riziculteurs est une contrainte majeure pour la production du riz à Dangbo surtout chez les femmes et les allogènes. En effet, ces derniers ont seulement accès aux bas-fonds à partir de la location ou d'emprunt. Ce qui fait d'eux les principaux exploitants. Ils ne disposent en fait d'aucun pouvoir de décision sur ces bas-fonds qui relèvent de propriétaires et dont le pouvoir se traduit par les formes de contrats souvent à court terme. Lorsque le contrat est résilié, ils quittent le bas-fond. De ce fait, ils sont dans l'insécurité foncière. Les critères déterminant la durée d'exploitation des bas-fonds sont parfois « subjectifs » et dépendent du propriétaire. Par ailleurs,

il faut souligner que dans la commune, certains propriétaires terriens sont réticents à l'emprunt de terre. Pour 55,16% des producteurs, ceux qui sont animés de bonne foi pour mettre leurs bas-fonds au profit des utilisateurs temporaires sont rares. Bien qu'ils disposent de bas-fonds, ils ne les exploitent pas. A ce sujet, un président d'un groupement laisse entendre :

« Quand tu demandes le bas-fond pour cultiver, ils te disent qu'eux-mêmes veulent cultiver. Mais à la grande surprise, c'est là que le bas-fond va rester jusqu'à la saison prochaine. Les gens ne sont pas animés par une bonne foi ici à Dangbo. Ils ne veulent pas mettre leur bas-fond à l'endroit de bonnes volontés » (F. P., Septembre, 2017).

Ces propos dénotent le degré de fragilité des relations de voisinage à Dangbo. La solidarité jadis cède progressivement place à la solitude où chacun vit renfermer sur lui. Ainsi, l'emprunt de la terre est fortement tributaire du degré de relation (par affinité ou par intérêt). Aujourd'hui, la valeur accordée à la terre prend une dimension inquiétante au point où, céder sa parcelle à des fins de culture n'est plus une évidence à Dangbo. Un élu local approuve cette idée lorsqu'il déclare :

« Le problème de terre ici à Dangbo n'est pas facile. Ceux qui jadis exploitaient le bas-fond pour des fins culturelles sont en train de perdre ces bas-fonds. En effet, les enfants des propriétaires terriens devenus adultes aujourd'hui ont brisé les relations que leurs pères avaient établies. Ils ont presque chassé les exploitants des terres dans le seul but de les vendre. Ceux qui ne sont pas chassés ont vu leur superficie réduite complètement. Il leur revient de faire en fonction de ce qu'ils disposent comme terre » (Z. A., juin, 2017).

Malgré un cadre juridique plus ou moins favorable à l'accès à la terre aux femmes, il est révélé qu'elles demeurent exclues de l'héritage de leurs époux et parents. Toutes les femmes interviewées se plaignent du fait qu'elles n'ont pas accès à la terre. Une productrice déclare « ici où je laboure n'est pas pour moi. C'est pour mes enfants quand ils seront grands, je vais leurs laisser cet espace ». Tout ceci constitue un handicap d'envergure à la promotion des investissements dans la riziculture. Sodjinou et al (2008) vont dans le même sens lorsqu'ils affirment que « l'insécurité du régime foncier aggravée par l'absence de

techniques culturales rentables s'est traduite par le désintéressement des agriculteurs à entretenir et à mettre en valeur les biens fonciers ».

Puisque l'amélioration de la production du riz et des conditions de travail dans les bas-fonds implique leur aménagement, il faut alors engager des dépenses financières et un investissement en main-d'œuvre importante. Ce qui suppose un amortissement des coûts de production et la réalisation de bénéfice, possible seulement à moyen ou à long terme. Or, n'étant pas propriétaires, ces locataires craignent une ré-appropriation par les propriétaires après tout investissement. C'est pourquoi chaque exploitant s'efforce de se contenter ne serait-ce que d'un petit lopin de terre, ce qui rend difficile la production à grande échelle. Le patrimoine foncier d'au moins 50% de producteurs rencontrés est en dessous de 0,5 ha.

4.3 Disponibilité de la main-d'œuvre

La gestion des ressources humaines est un aspect très important dans la production agricole car elle définit la capacité de production des producteurs. Ceux-ci peuvent diversifier les cultures ou agrandir les superficies exploitées selon la disponibilité de la main-d'œuvre. En effet, elle constitue une force de production et c'est elle qui détermine la production.

4.3.1. Typologie de la main-d'œuvre

Les résultats de l'enquête révèlent trois (3) types de main-d'œuvre à savoir : la main-d'œuvre familiale, payante et l'entraide. La main-d'œuvre familiale est la première force de travail. Elle est constituée par l'ensemble des membres actifs du chef d'exploitation. Quant à la main-d'œuvre payante, elle est disponible pour toutes les activités et tous les producteurs affirment la solliciter pour au moins une opération culturale. Son coût varie et cette variabilité dépend des activités. Enfin l'entraide qui consiste à travailler dans le champ des différents membres et à tour de rôle. Les membres participent à toutes les activités sans distinction. Elle existe un peu partout dans la zone de recherche, mais n'est pas bien organisée ce qui fait

que certains se retirent peu à peu pour finalement travailler seul. 44,83% des producteurs affirment être membre d'un groupe d'entraide (voir tableau VII).

Dans la commune on assiste à une division sexuelle du travail. Les hommes sont sollicités pour les travaux pénibles tels que le défrichage, le labour, la fabrication des digues et le désherbage. Les femmes et les enfants sont sollicités dans le semis, le repiquage, la chasse aviaire (réservées surtout aux enfants) et les activités de transformation post-récolte notamment le vannage et le séchage. Le tableau VII est la distribution selon l'utilisation de la main-d'œuvre.

Tableau VII : Répartition selon l'utilisation du type de main-d'œuvre

Type de main-d'œuvre	Fréquence (%)
Main-d'œuvre familiale	79,31
Main-d'œuvre payante	100
Entraide	44,83

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture du tableau montre clairement que tous les paysans ont recours à la main d'œuvre payante dans la production du riz. Cependant, bien que la main-d'œuvre payante soit sollicitée par tous, elle n'est pas utilisée pour toutes les activités culturales. La raison qui explique cette situation est sa non disponibilité ou encore sa rareté. La main d'œuvre familiale est utilisée par 79,31% des producteurs.

4.3.2. Demande en main-d'œuvre

La contrainte liée à la main-d'œuvre est évoquée par plus de 86,21% des riziculteurs, surtout pour les opérations telles que le labour, le planage et le défrichage. Ce problème se pose en termes de disponibilité du fait de l'émigration pour la plupart des jeunes vers Cotonou, Porto-Novo et Nigéria pour l'essentiel. Un producteur, chef de village déclare ce qui suit : « beaucoup de jeunes vont en ville pour faire le "zémidjan" si bien que la main-d'œuvre se fait rare ». Ces

propos montrent que la terre ne peut pas résorber aux problèmes de chômages des jeunes. Plutôt que de rester au village, il vaut mieux se chercher à travers les grandes villes et pays. Cependant, il faut souligner que la non disponibilité ou du moins la rareté de la main-d'œuvre est généralement due à la pénibilité du travail dans le bas-fond. En effet, pour toutes les zones enquêtées, le travail manuel est la seule technique. Les activités sont réalisées de façon manuelle avec un matériel rudimentaire. Tous les ouvriers interrogés ont présenté les mêmes réactions à l'issue des observations quand ils se sont prononcés sur le travail dans le bas-fond. Comme en témoigne un ouvrier agricole lorsqu'il affirme :

« Le travail dans les bas-fonds, qu'ils soient aménagés ou non, est très pénible, à cause de la présence de l'eau et des sols plus lourds qui rendent difficile le travail. Il faut, labourer, planer et défricher. Ces activités sont les plus redoutées parce qu'elles sont toutes exécutées de façon manuelle, ce qui implique beaucoup d'effort physique et donc de fatigue » (J. P., juin, 2017).

Ces propos sont révélateurs du degré de pénibilité de la production du riz dans le bas-fond. Ceci constitue un élément fondamental qui explique la non disponibilité ou encore la rareté de la main d'œuvre dans la commune de Dangbo. « Certes le travail libère l'homme mais pas au point de s'user complètement » a déclaré un jeune ouvrier. Plus de la moitié des ouvriers estime que les activités sur la terre ferme sont plus relaxes que dans le bas-fond (voir figure 10). Cette situation explique en partie la nette supériorité en termes de superficie et de production des autres cultures sur le riz. Car, le maïs et le manioc se produisent beaucoup plus sur la terre ferme. D'ailleurs, ceux qui produisent le maïs dans le bas-fond ne lui apportent pas beaucoup d'engrais. En outre, il s'avère indispensable de souligner que toutes les activités agricoles se déroulent pratiquement la même période ce qui est source de concurrence selon l'agenda agricole. Cet état de chose raréfie davantage la main-d'œuvre qui devient presque inexistante.

Par ailleurs, certaines activités exercent une concurrence sur la production du riz. Ces activités sont à la fois agricoles et non agricoles. En effet, en dehors du taxi moto auquel les jeunes s'adonnent, on retient également l'exploitation du

sable fluviale dans les communes voisines. Cette dernière selon Gbénu (2013 : 139) « rapporte entre cinq mille (5000) F CFA et dix mille (10000) F CFA par jour aux hommes et deux mille (2000) F CFA à quatre mille (4 000) F CFA aux femmes ». Ils se retrouvent également dans la culture de piment, de la patate douce et du maïs. Certainement à cause de leur situation financière, des producteurs agricoles sont amenés à vendre leur force de travail. Ce point de vue est partagé par Olivier de Sardan (1995 : 19) lorsqu'il parle d'une subsistance salariale c'est-à-dire, la vente de la force de travail. Ce qui leur permet d'avoir de l'argent pour faire face à leurs besoins quotidiens. Cette réalité rejoint celle de Bockel (2003) cité par Gbénu (2013) lorsqu'il affirme : « les producteurs en quête d'argent sont obligés d'aller vendre leur force de travail au détriment de leurs exploitations ». En le faisant, les producteurs gagnent l'argent sur le champ alors que dans la production du riz, il faut attendre trois (3) voir quatre (4) mois avant de rentabiliser. Mieux, il faut vendre sa production pour espérer rentabiliser. « La comparaison de gains d'opportunité entre les activités agricoles et celles non agricoles, amène beaucoup de producteurs à laisser leurs exploitations au profit de ces dernières » (Dabat et al., 2007 cité par Gbénu, 2013 : 140). La figure 11 représente la répartition des opinions des ouvriers sur le type d'activité préférée.

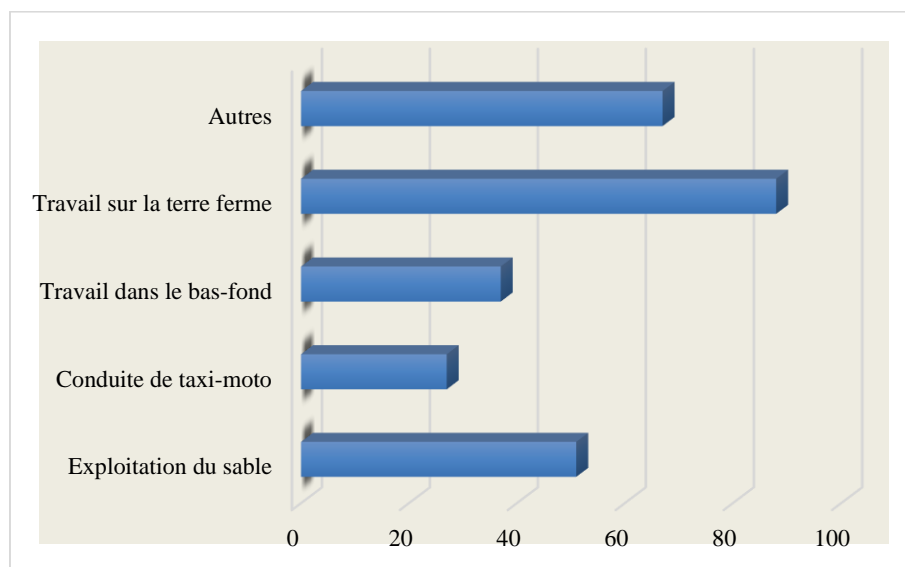


Figure 10 : Répartition des opinions des ouvriers sur l'activité préférée.

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture de la figure 10 montre que les ouvriers préfèrent les activités agricoles sur la terre ferme (88% de cas) suivi des autres types d'activité. 50% des ouvriers sont favorables sur le travail dans le bas-fond. C'est pourquoi la production du riz dans la commune ne bénéficie pas suffisamment de la main d'œuvre ce qui limite sa production.

4.4. Perceptions sociales sur les intrants agricoles

Les intrants dans le cadre de cette recherche renvoient essentiellement aux semences du riz et aux engrais dont font usage tous les riziculteurs à Dangbo.

4.4.1. Discours locaux sur les semences de riz

Les discours sur les semences de riz produites sont parfois contrastés. Toutefois, il convient de souligner que le riz a pris une place importante dans les habitudes alimentaires de la population à Dangbo. L'introduction de la variété (IR841) n'a rencontré aucune résistance. La raison est qu'elle est la seule variété produite dans toutes les localités enquêtées. Elle s'est imposée aux paysans car disent-ils ce riz produit est naturellement parfumé. Ainsi, ce riz répond bien en termes de qualités organoleptiques d'ailleurs, pour 94,83% de producteurs, le riz cultivé a un bon goût. Par ailleurs, ils considèrent que ces semences sont trop exigeantes en engrais et en entretien donc pour leur production, il faut disposer suffisamment de temps.

Un autre discours révèle que les semences fournies ont un problème de certification et de commercialisation après récolte. 71,43% des producteurs soutiennent que les semences vendues actuellement ont un faible taux de germination. A ce sujet, un président d'un groupement déclare :

« Les recherches au niveau des stations ne tiennent plus d'importance à la qualité des semences car il y a trop de "hors-types". Les multiplicateurs aussi sont parfois malhonnêtes parce qu'ils mélangent le riz paddy aux semences. Ils ne suivent pas les consignes et veulent gagner beaucoup d'argent. Ce qui fait parfois chuter le rendement. On nous a parlé de six (6) à sept (8) tonnes à l'hectare mais ma production n'a jamais dépassé cinq (5) tonnes sinon c'est en-dessous » (H. L., juin, 2017).

Cette allégation est confirmée par un responsable de ESOP : « le IR841 connaît de dégénérescences ; sa teneur en arôme et en parfum a diminué, la recherche ne fait plus un bon travail car il y a d'impureté variétale depuis la recherche ». Ces propos montrent que la perception que se fait le paysan dépend de la manière dont les choses se traduisent et se modifient concrètement dans son espace et dans son vécu. Cette perception ne se forge pas au hasard. Elle se forge aussi à partir des observations, des expériences et des propos d'autres paysans. Tous ces éléments constituent un corpus de connaissance qui influe énormément sur son jugement. Cette réalité à Dangbo est confirmée par Tchao (2015) lorsqu'il cite les propos de deux agents de conditionnement dans la même localité : « la qualité des variétés vendues au CARDER n'est pas garantie, la durée de ces semences est normalement de trois (3) mois mais elles durent plus de cinq (5) mois ce qui fait qu'elles perdent leur pouvoir germinatif » (Tchao, 2015 : 60).

Les paysans, « a priori », ne refusent pas les semences de riz, ils les souhaitent. Mais, ils paraissent plus sceptiques et méfiants quant à la qualité de ces semences supposées accroître le rendement. Cet état de chose ne motive pas les producteurs à produire suffisamment. Le riz produit ne peut donc être compétitif par rapport au riz importé. Sans les semences de bonnes qualités et disponibles à temps, le producteur ne peut avoir de bons résultats et toute la chaîne de résultats est compromise.

Partant des différents discours des riziculteurs sur les semences de riz, des expressions leurs sont associées comme l'indique la figure 11. Les différentes représentations sociales sur les semences sont fortement soutenues par celles des présidents de groupement.

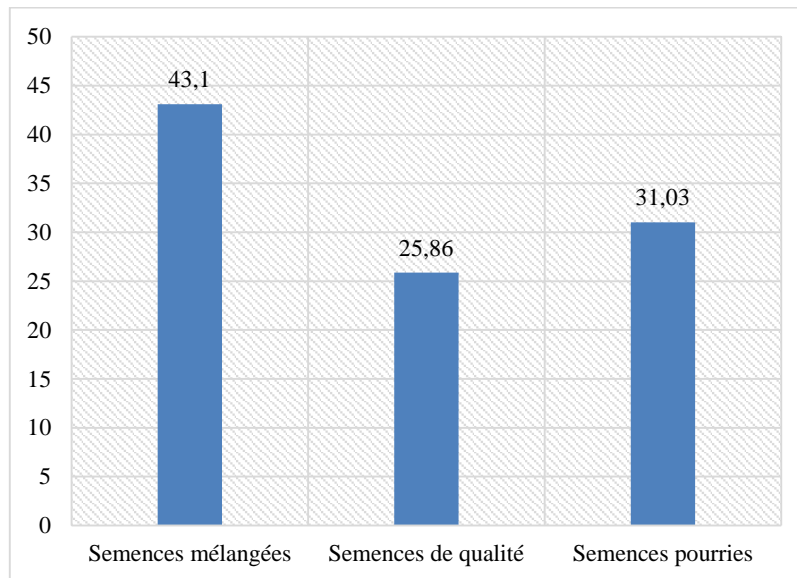


Figure 11 : Répartition des riziculteurs suivant le type de semences de riz

Source : Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture de cette figure révèle que 43,1% de producteurs pensent que les semences sont mélangées, pour 31,08%, elles sont plutôt pourries. Seulement 25,86% de producteurs estiment qu'elles sont de qualité. A la lumière de cette figure qui reflète les discours sur les semences de riz, on peut en déduire qu'il existe un lien de causalité entre la perception paysanne sur la qualité des semences de riz et la production du riz à Dangbo.

4.4.2. Les engrais dans la production du riz

La variété IR841 est surtout exigeante en engrais. Tous les paysans sont unanimes que cette variété nécessite non seulement l'apport d'engrais mais aussi de soins particuliers. Bien que la vallée possède des potentialités agronomiques naturelles, le riz a besoin d'engrais. Pour les riziculteurs, l'engrais augmente la fertilité des sols et accroît le rendement. Cette idée est partagée par Fall (2006) cité par Adjokpo (2017) pour qui, l'utilisation optimale des intrants induit une forte incidence sur la hausse des rendements. Traoré (2009) cité par Adjokpo (2017) va dans le même sens lorsqu'il affirme que l'accès aux intrants de qualité, en quantité, à temps et à un prix supportable, est d'autant plus important qu'il conditionne en grande partie la performance des systèmes de culture en termes

d'augmentation des rendements. Il va de soi qu'un riziculteur qui ne fume pas son champ de riz fait faillite.

A Dangbo, les résultats révèlent que la filière riz souffre énormément sur ce point car elle ne dispose pas d'engrais spécifique. C'est pourquoi, « jusqu'à présent ce sont les engrais cotons et dans le meilleur des cas, les engrais vivriers qui sont utilisés. L'utilisation des herbicides n'est pas contrôlée » (CCR-B 2014 : 62). Ainsi donc, les riziculteurs sont obligés d'utiliser les engrais NPK et Urée pour fumer leurs champs de riz

L'existence du SCDA (service public) et ESOP (structure privée) a favorisé l'utilisation des intrants agricoles. Ces intrants sont subventionnés par l'Etat au SCDA. Quant à l'ESOP, elle fournit les semences aux paysans, mais ceux-ci doivent en retour, lui vendre en priorité leur production. Par ailleurs, ces structures assistent et encadrent les paysans.

Parler d'assistance et d'encadrement des producteurs conduit explicitement à évoquer la nature des relations qui existent entre producteurs et vulgarisateurs. Les vulgarisateurs (agents du SCDA) sont en contact direct avec les riziculteurs et font certes, des descentes sporadiques dans les rizières mais ces descentes sont conditionnées. En effet, il est révélé qu'en cas de crue ou du mauvais état de la voie d'accès, ils s'abstiennent de s'y rendre. Par ailleurs, on note aussi l'abandon de poste pour des préoccupations personnelles. Préoccupations liées surtout à la recherche de diplômes supérieurs. Ainsi, parfois, ils préfèrent régler les problèmes du riziculteur par téléphone mobile. Or, cette manière de faire ne donne pas satisfaction à ce dernier qui se sent *à posteriori* vulnérable face aux menaces. Confrontés donc à de nombreux risques et disposant de faibles dotations et opportunités selon l'expression de Lallau (2008), le producteur se sait, par expérience vulnérable, il tend donc à envisager les stratégies qui limitent cette vulnérabilité. Car comme le dit bien Olivier de Sardan (1995), « en milieu rural, la minimisation des risques est au cœur de nombreuses stratégies ».

A la lumière de cette analyse, il ressort que les principaux facteurs déterminant la production du riz à grande échelle dans la commune de Dangbo sont les facteurs de production. L'accès à la main-d'œuvre confirme l'importance de la ressource humaine dans toutes les chaînes de la production. L'accès aux intrants agricoles révèlent que les perceptions des riziculteurs sur les intrants influencent la production du riz. De la motivation des riziculteurs à produire suffisamment dépend de la qualité des intrants agricoles. Bref, la capacité de production du riz est fortement tributaire des facteurs de production. D'où l'accès aux facteurs de production limite la production du riz dans la commune de Dangbo.

Cependant, les facteurs de production ne sont pas les seuls déterminants qui limitent la production du riz à Dangbo, le circuit de commercialisation de riz s'est révélé une contrainte majeure chez les riziculteurs. Ainsi, le chapitre suivant porte sur l'accès au circuit de commercialisation de riz et l'écoulement du riz à Dangbo.

CHAPITRE V : CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DE RIZ ET ECOULEMENT DE RIZ A DANGBO

L'objectif de ce chapitre est de présenter les fonctions et la finalité de la production du riz ainsi que les contraintes liées à l'écoulement de riz.

5.1. Fonctions et finalité de production du riz à Dangbo

La variété IR841 est celle cultivée dans toutes les localités parcourues. Cette variété aurait été introduite dans les années 1979 et disparue en 1982 pour défaillance de structure de traitement et d'achat ; mais elle serait réintroduite par la suite en 2008. Les résultats de l'enquête révèlent que les riziculteurs produisent les semences mises à leur disposition par les structures de développement notamment l'ESOP et le SCDA.

L'intérêt des producteurs porte en priorité sur le rendement et le goût. L'intérêt sur le rendement trouve son explication dans la recherche du profit. Quant à l'intérêt sur le goût, il s'explique par le fait qu'une quantité de riz est destinée à l'autoconsommation. Toutefois, 74,14% de riziculteurs affirment qu'ils produisent le riz dans le but de le vendre. Après, vient la consommation. Il ressort que l'objectif principal de la production reste la vente même si celle-ci assure des fois la subsistance d'autoconsommation. Il va s'en dire que la production du riz à Dangbo s'inscrit dans une agriculture commerciale. A ce sujet, un producteur déclare « moi je fais le riz pour le commercialiser. Ce qui est destiné à la consommation familiale est moins signifiant ». En s'inscrivant dans ce contexte, Olivier de Sardan (1995) parle en termes de logique de subsistance ou de reproduction qui n'a rien avoir avec la théorie des "besoins primaires" mais plutôt de la satisfaction des besoins sociaux d'une famille, de sa reproduction culturellement définie. La production pour la vente prend de plus en plus l'importance en raison des besoins croissants en liquidité chez les paysans en général et en particulier chez les riziculteurs de Dangbo. De plus, il est apparu que le riz est plus rentable que les autres produits. Il se dégage que la fonction

économique et la fonction de la sécurité alimentaire sont les fonctions sociales du riz.

Cependant, la logique de prospérité renvoie également à une logique de rationalité paysanne dans la mesure où le producteur peut être amené à abandonner la culture de riz pour se consacrer à d'autres cultures. La figure 12 représente la répartition des avis sur la finalité de la production du riz.

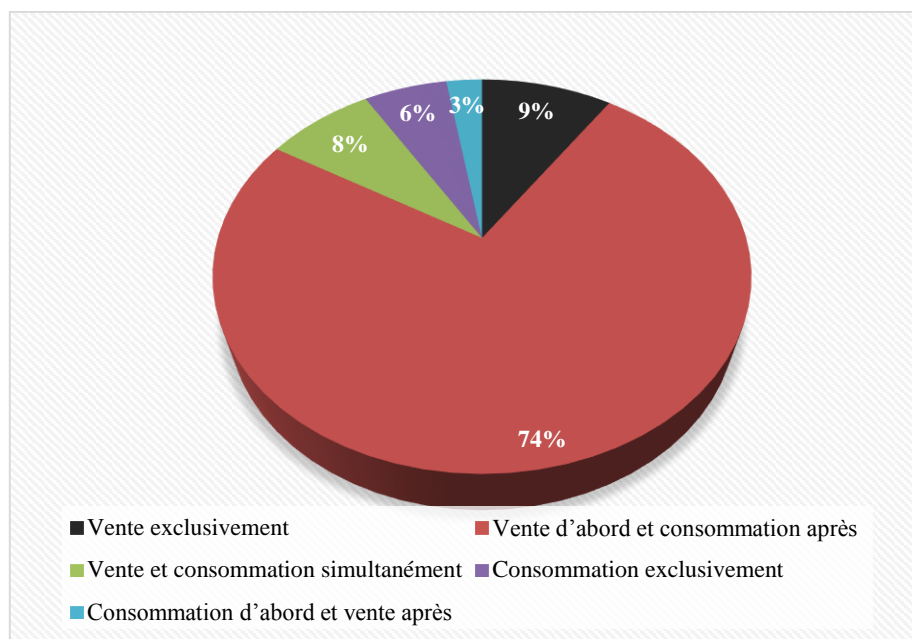


Figure 12 : Répartition du but de production du riz selon les riziculteurs

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

L'analyse de la figure 12 montre que 74% des riziculteurs produisent d'abord pour la vente et après la consommation, ceux qui produisent pour la consommation d'abord ne représentent que 3%. A partir de cette figure, on en déduit aisément que le riz est une culture commerciale. De plus en plus les productions céréalières notamment le riz procurent aux ménages à la fois des aliments et des revenus, en plus des autres activités.

5.2. Financement agricole à Dangbo

Dans la commune, le financement des activités de production du riz se fait sur fonds propres et le crédit par les institutions de microfinance. Toutefois, les producteurs se plaignent non seulement de la lourdeur des formalités mais aussi

du taux d'intérêt. Par ailleurs, 53,45% de paysans estiment qu'il n'y a pas de crédit agricole destiné à la production du riz. A ce sujet, un producteur affirme :

« L'inexistence de crédit d'accompagnement reste un facteur démotivant à la culture de riz. Dans le même contexte, les producteurs de coton reçoivent de crédits et sont beaucoup plus motivés que nous. Comment dans ces conditions le producteur peut se donner pour produire suffisamment ? Les autorités sont interpellées à mieux réfléchir... » (P. F., septembre, 2017).

Le responsable d'ESOP va dans le même sens lorsqu'il affirme « la culture de riz est très difficile et nécessite assez de moyens financiers, malheureusement, les riziculteurs sont laissés à leur propre compte. Le crédit est difficile et le taux n'arrange pas les producteurs ». Cette allégation révèle que dans la commune, les producteurs sont marginalisés en termes de financement agricole ; ce qui explique d'ailleurs un investissement sélectif dans les opérations culturales. Même si la production du riz est rentable, les paysans à faibles revenus ne peuvent les produire. Il va s'en dire que la pauvreté dans les milieux ruraux constitue aussi souvent un frein à la production du riz à cause du faible pouvoir d'achat des petits producteurs.

Selon les propos d'un président de groupement, une poignée de producteurs avait bénéficié de prêt qui est malheureusement resté impayé par la suite. Cette situation démotive les institutions de microfinance. Cependant, il faut souligner que c'est compte tenu des risques liés à la production du riz que les institutions de microfinance n'osent pas octroyer de prêt. Pour elles, la production du riz n'a aucune garantie et les risques sont omniprésents. Cet état de chose oblige les riziculteurs à développer des stratégies pour contourner ces institutions. En réalité, ils se présentent souvent comme transformateurs avec des papiers justificatifs avant d'avoir accès au crédit. Mais, cette stratégie a de limites car les institutions parviennent à démasquer nombre de riziculteurs.

Les intrants agricoles sont achetés au comptant au SCDA et à ESOP. Mais à ESOP, il y'a également possibilité d'achat des intrants sur contrat. En cas de rupture au niveau de ces deux structures, les producteurs sont contraints à

s'approvisionner au marché local. Selon les résultats, l'achat reste le seul mode d'accès aux intrants dans la commune. Tous les riziculteurs affirment que le prix d'engrais a connu une hausse ces dernières années en passant de 13500FCFA à 15000FCFA le sac de 50 kg de NPK et d'Urée.

5.3. La commercialisation du riz : une contrainte majeure chez le riziculteur de Dangbo

« Dans la filière riz, comme dans toutes les filières de production, le maillon commercialisation et de distribution se situe à l'aval de la chaîne, mais il est d'une grande importance. En marketing, il est souvent rappelé, qu'il faut vendre avant de produire. Cela montre à quel point, il faut prendre au sérieux ce maillon et travailler à ce qu'il soit le plus performant possible, afin de booster les autres maillons » (CCR-B 2014 : 37).

Le circuit de commercialisation est le circuit le moins organisé de la filière riz dans la commune de Dangbo. Très souvent, le producteur et le transformateur sont en même temps commerçants et entrent de ce fait en contact direct avec le consommateur. En effet,

« les circuits de commercialisation du riz de la vallée sont assez courts et bénéficient d'une mauvaise impression Ils partent du producteur aux consommateurs en transitant par les grossistes et les détaillants. Les principaux marchés de commercialisation du riz de la vallée sont les marchés locaux d'Azowlissè, Dangbo et Adjohoun et, dans une moindre mesure, sur les marchés de Ouando et de Dantokpa » (Agbaka et al., 2007 : 24).

Les résultats de l'enquête indiquent que les riziculteurs ont du mal à vendre leur production. C'est d'ailleurs la principale contrainte liée à la production du riz. La difficulté sur laquelle les producteurs ont été unanimes est celle relative au manque d'acheteurs pour la vente en gros et en bloc. En fait, il faut reconnaître que le manque de débouchés pour l'écoulement en gros et en bloc de la production ne permet pas aux producteurs de disposer de revenus financiers consistants. Au sujet de l'écoulement du riz, un producteur déclare :

« Et après toutes les tracasseries de la production, survient le problème de vente...Et après la vente, il faut attendre l'argent après un an. L'ESOP aussi ne

paie pas vite. La vente et le paiement sont difficiles. Dans notre groupement, nous étions au départ vingt-trois (23) producteurs, mais à cause de la mévente et le non paiement à temps, nous ne sommes que cinq (5) à produire cette campagne (2016). Les autres sont découragés » (A. J. juin, 2017).

Que peut-on retenir de tels propos du paysan ? Est-ce le signe d'une déception, d'un désintérêt, d'un abandon ou d'une suffisance de ce dernier ? Ces propos sont révélateurs du degré de réceptivité et de la perception des paysans vis-à-vis de l'écoulement du riz. Le paysan ne voit pas son effort récompensé en lui achetant sa production. Or, à Dangbo le paysan aime voir sa production achetée ne serait-ce qu'une partie. Même s'il n'entre pas en possession de la totalité de l'agent, il se contente du peu qu'il reçoit dans l'immédiat. Ce qui lui permet de résoudre ses problèmes quotidiens. A contrario, c'est la déception qui se lit dans ses yeux et qui se traduit parfois par l'abandon de la production. Ces données sont en phase avec celles de Zoundi et Butare (2005) qui affirment : « un des ajustements est par exemple la réduction des superficies emblavées ou même l'abandon d'une production donnée si l'environnement économique devient défavorable ». Le petit producteur à Dangbo a une logique propre qui consiste à survivre, à assurer certaines dépenses à des périodes données et à réduire la pénibilité de certains travaux. Si la production du riz manque de débouchés, il va de soi que sa production soit délaissée au profit d'autres cultures. Beaudoux (2009) partage cette réalité lorsqu'il déclare :

« Lorsque les conditions de commercialisation sont trop injustes ou fluctuantes, les paysans produisent en priorité des biens destinés à l'autoconsommation familiale et savent minimiser les risques des mauvais résultats lorsqu'ils travaillent dans des conditions de trop grande vulnérabilité »

Les paysans à Dangbo ont donc de grandes capacités d'adaptation en fonction de l'évolution du contexte. Très peu de terres sont consacrées à la production du riz car les producteurs n'ont pas la certitude de le vendre.

Selon les résultats du terrain, l'ESOP ne parvient pas à résoudre le problème d'écoulement de riz produit encore qu'elle ne s'intéresse qu'aux producteurs

ayant un contrat avec elle. Il ressort qu'après la vente de riz paddy, le paiement tarde. Le non paiement à temps de cette structure s'explique par la mévente de riz décortiqué. Mais certains producteurs plutôt vont parler du « jeu » de la part de ESOP. Pour eux, ESOP n'est plus crédible donc elle a perdu la confiance des riziculteurs. Quant à la SONAPRA, elle n'assure pas du tout les producteurs parce que non seulement l'achat n'est pas automatique, mais aussi, le paiement dure longtemps et est sporadique. Plus de 50% de riziculteurs estiment que lorsque la SONAPRA achète le riz à travers le CARDER, le paiement peut se faire après plus de six (6) mois. Cette manière de faire n'arrange souvent pas les producteurs qui ont besoin de l'argent. C'est pourquoi des fois, chaque acteur riziculteur se débrouille pour s'en sortir à travers les marchés locaux après décorticage. Or, les marchés locaux sont régulièrement inondés par le riz importé ce qui constitue une concurrence défavorable pour le riz local. Car, les consommateurs ont une préférence pour le riz importé. Cette évidence à Dangbo est partagée par le CCR-B (2014) qui affirme :

« La commercialisation du riz paddy est peu organisée pour le moment. Bien qu'on assiste à un effort de certains acteurs qui mettent l'accent sur la contractualisation et la spécialisation par variété, dans l'ensemble, le marché n'est pas encore structuré. De même, ce maillon intéresse peu les privés parce qu'il n'est pas assez rentable. Les marges sur l'achat et la revente du riz paddy sont faibles. Les acteurs reconnaissent que cet état de fait n'est pas favorable au développement de la filière ».

La problématique de la commercialisation du riz paddy à Dangbo crée « *à posteriori* », un environnement d'incertitude provoqué. Dans ces conditions, le producteur a l'impression que rien n'est fait pour l'assurer contre les enjeux du marché. Cette réalité pousse Soumahoro (2013) a affirmé :

« Cette insécurité matérielle se double d'une insécurité sur le plan psychologique, dans le sens où l'horizon limité et le manque d'information jouent sur sa capacité à comprendre l'amplitude des phénomènes dont il est victime. Il s'installe chez le paysan un doute, une inquiétude face à une situation qu'il ne maîtrise pas et pourtant conditionne son existence. Des lors, il se crée

dans la conscience du paysan "quelque chose" qui se traduit par une passivité, une fatalité et peut être par un "refus de savoir" et de "faire plus" puisque les dés sont, de toute façon, truqués ».

A l'arrivée du gouvernement actuel, la SONAPRA a été supprimée et les paysans ont été rassurés d'une nouvelle organisation structurelle pour faciliter la vente des produits agricoles en général et de riz en particulier. Mais depuis deux (2) ans, rien n'est fait dans ce sens. Cette situation a amené les riziculteurs à chercher d'autres partenaires plus confiants. C'est ainsi que certains riziculteurs ont signé à nouveau de contrat avec le Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé (PAIA-VO) en termes de commercialisation de riz. Malheureusement, les résultats montrent que depuis huit (8) mois que le riz est acheté, les riziculteurs sont restés impayés. Il se pose alors un problème d'organisation de la filière. Cette situation décourage plus d'uns. Il va de soi que la production du riz à grande échelle rencontre des obstacles.

Il faut signaler que la problématique de la mévente fait apparaître deux préoccupations majeures. La première est relative à la qualité du riz produit et la deuxième est relative à sa promotion. La figure 13 représente l'avis des riziculteurs sur la nature du marché du riz.

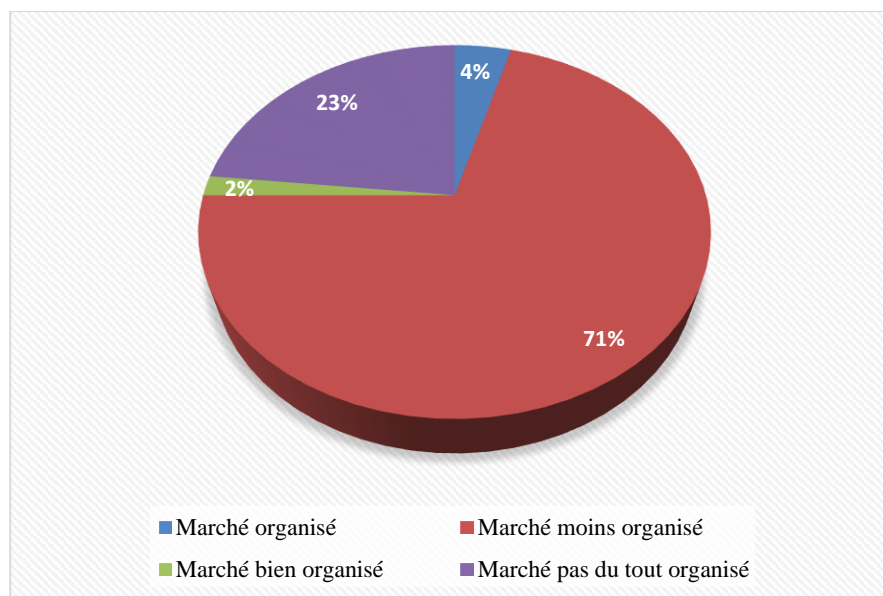


Figure 13 : Répartition des riziculteurs selon la nature du marché

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture de la figure 13 montre bien que 71% des riziculteurs estiment que le marché d'écoulement de riz à Dangbo est moins organisé. Pour 23%, le marché n'est pas du tout organisé. Seulement 2% pensent que le marché est bien organisé. A partir de cette figure, il ressort que le riziculteur n'a pas le contrôle du marché. Il est soumis au jeu de l'Etat car c'est lui qui est le principal acheteur.

Certains responsables d'ONG et du SCDA parlent de la mauvaise politique de l'Etat dans la filière riz. Pour eux, l'Etat allait être le garant non seulement du système de commercialisation du riz mais de toutes les chaînes de production. Un responsable d'une ONG déclare :

« Aujourd'hui, l'importance du riz n'est plus à démontrer. Le Bénin peut se développer à partir de cette seule filière. Le Nigéria peut faire le développement du Bénin. C'est un grand marché de consommation de cette céréale. Mais qu'en fait l'Etat ? On élabore les documents mais rien de concret sur le terrain. Le développement d'un pays passe par l'amélioration des conditions de vie de la masse et cette masse n'est rien d'autre que les paysans en général et les riziculteurs en particulier. Voilà que les efforts de cette masse ne sont même pas encouragés » (K. G., juin, 2017).

A partir de ces propos, on comprend que le seul responsable dans la mauvaise organisation du marché de commercialisation de riz est l'Etat. Il a donc les capacités de réorganiser ce système afin de pallier cette contrainte qui est sans doute la majeure.

Outre la problématique de la commercialisation, les résultats de l'enquête révèlent également un autre facteur non moins important qui freine la production du riz à Dangbo. Ce facteur est relatif aux ravageurs. Selon les producteurs, le problème des oiseaux granivores se pose avec acuité et cela constitue une menace permanente à leurs yeux. Pour eux, le manque de la chasse aviaire, de la fleuraison à la maturité (soit 45 jours) conduit à la dévastation total du champ. La culture du riz est donc soumise à la pression aviaire comparativement aux autres cultures. Le tableau VIII offre une vue synoptique des contraintes liées à la production du riz.

Tableau VIII : Vue synoptique des contraintes liées à la production du riz

Types de contraintes	Niveau d'appréciations			
	Nul	Faible	Forte	Très forte
Oiseaux granivores			x	
Statut foncier				x
Saison agricole		x		
Autres activités intéressantes			x	
Problème de commercialisation				x
Main-d'œuvre				x
Qualité des semences			x	
Coût des intrants agricoles		x		

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture du tableau VIII montre clairement que dans les différentes chaînes de production du riz, les riziculteurs sont assujettis aux contraintes qui freinent son plein essor. Néanmoins, selon les résultats, les contraintes qui sont fortes aux yeux des riziculteurs ne limitent pas la production par contre celles qui sont très fortes sont celles qui entravent sérieusement la production du riz à Dangbo.

Quoique la production du riz puisse être marginale dans la commune de Dangbo, il n'en demeure pas moins que le riz reste rentable par rapport aux autres cultures. Ce qui du coup leur permet d'améliorer leur revenu. Ainsi, le chapitre VI porte sur l'incidence de la production du riz sur les revenus des riziculteurs et l'analyse SWOT de la filière riz.

CHAPITRE VI. INCIDENCE DE LA PRODUCTION DU RIZ SUR LES REVENUS DES RIZICULTEURS ET ANALYSE SWOT DE LA FILIERE RIZ

Ce chapitre aborde la production du riz et l'amélioration des revenus et fait une analyse SWOT de la filière riz.

6.1. Participation de la production du riz dans l'amélioration des revenus

6.1.1. Portée économique du riz par rapport au maïs

Le riz et le maïs sont les principales céréales produites à Dangbo. Le maïs étant produit dans une grande proportion, il serait intéressant d'apprécier sa portée économique par rapport à celle du riz. Ce qui conduit à une comparaison des revenus simples issus de la vente de la production du riz et du maïs tout en se basant sur la production en tonnes de la campagne 2016. En effet, au cours de cette campagne, la production du riz est de 3003 tonnes et celle de maïs est de 10612 tonnes. Le tableau IX est la production et le revenu simple du riz et du maïs en 2016.

Tableau IX : Productions et revenus du riz et du maïs en 2016

Rubriques	Maïs	Riz
Production en 2016 (T)	10612	3003
Production sur un hectare (T)	1,47	4,7
Production sur un piquet de 625m ² (Kg)	91,875	293,75
Revenu de production sur un hectare (FCFA)	220500	705000
Revenu de production sur un piquet de 625m ² (FCFA)	13781,25	44062,5

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

NB : Le prix unitaire de riz et de maïs est de 150F/Kg à l'achat. Aucun compte d'exploitation n'est pris en compte.

L'analyse du tableau IX montre qu'en 2016, pour la production du riz (4,7 tonnes) sur un (1) hectare, le revenu simple est de 705000 FCFA, alors que dans le même temps, pour la production de maïs (1,47 tonnes) sur la même superficie, le revenu simple est de 220500 FCFA. Il ressort qu'au cours de la campagne 2016, le riz est trois (3) fois plus rentable que le maïs. On comprend donc que, si le riz trouve de débouché, les riziculteurs vont davantage s'adonner à sa production. Un producteur affirme d'ailleurs : « le riz est plus rentable que le maïs mais il y'a trop de peine ».

Selon 89,9% de riziculteurs, le riz sera meilleur que toutes les autres cultures à Dangbo si le débouché était garanti comme dans le cas du coton au Nord. Cet avis est partagé par tous les agents de structures qui interviennent dans le secteur agricole. Pour ces derniers, le rendement de riz est élevé que les autres céréales. Donc il est normal qu'il soit plus rentable que ces céréales. La figure 14 traduit la répartition des avis des riziculteurs sur la rentabilité de riz par rapport au maïs.

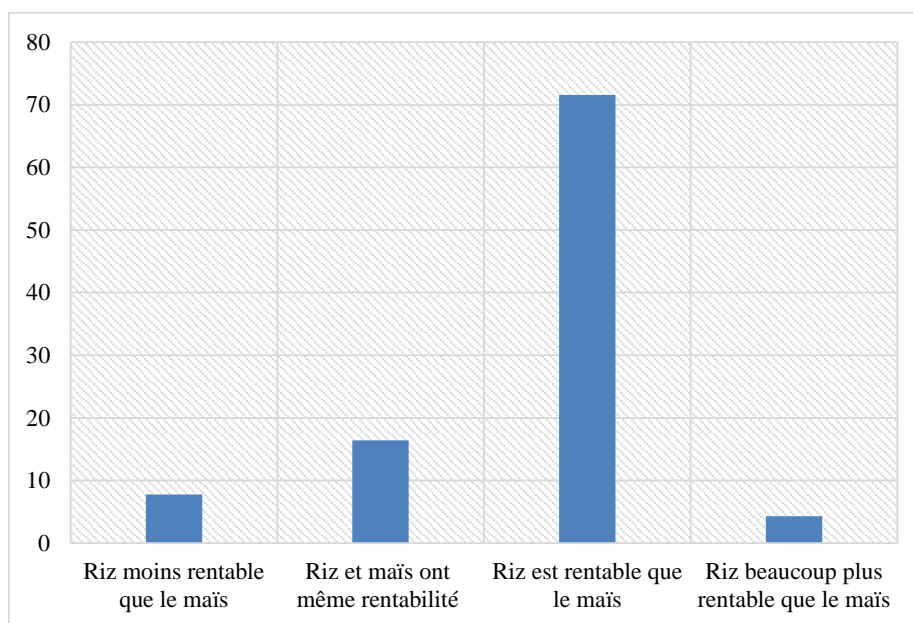


Figure 14 : Répartition des avis des riziculteurs selon la rentabilité de riz et du maïs

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture de la figure 14 montre que pour plus de 70% de riziculteurs, le riz est plus rentable que le maïs. Ces riziculteurs ont un bon rendement. Souvent, ils minimisent les dépenses liées à la production lorsqu'ils parviennent à vendre l'intégralité de la production. Le fait d'obtenir l'argent en bloc constitue un facteur de soulagement. Seulement 8% de riziculteurs estiment que le riz est moins rentable que le maïs et 16% pensent plutôt que les deux céréales ont la même rentabilité. Le rendement de production de ceux-ci est parfois faible.

6.1.2. Production du riz à Dangbo : une source d'amélioration des revenus des riziculteurs

La portée économique du riz et du maïs déterminée plus haut indique que la filière riz a un avantage significatif en termes de revenu simple que celle du maïs. Cette évidence rejoint celle des récentes études menées dans la vallée.

« La production du riz dans la vallée de l'Ouémé apparaît donc rentable quel que soit le système de production. En effet, les deux systèmes S3 et S4 dégagent une marge brute voisine de 70 000 à 80 000 FCFA/ ha. Le système S4 est plus rentable que le système S3 avec un coût de production plus bas. Le retour en capital moyen est donc d'environ 120 %. Ainsi, 100 francs investis dans la production du riz dans la vallée de l'Ouémé génèrent un revenu de 120 francs pour un cycle de production de cinq mois. La production du riz est par conséquent intéressante financièrement. Il faut noter qu'il y a un fort potentiel d'amélioration de la rentabilité à travers l'amélioration du rendement. En effet, certains producteurs atteignent environ 5 t/ha de paddy dans la vallée » (Agbaka *et al.*, 2007 : 22)

La valeur ajoutée de riz permet aux producteurs de pallier les problèmes d'ordre financier. De ce fait, la production du riz améliore les revenus des producteurs. La figure ci-dessous est la distribution des avis des riziculteurs sur l'amélioration des revenus.

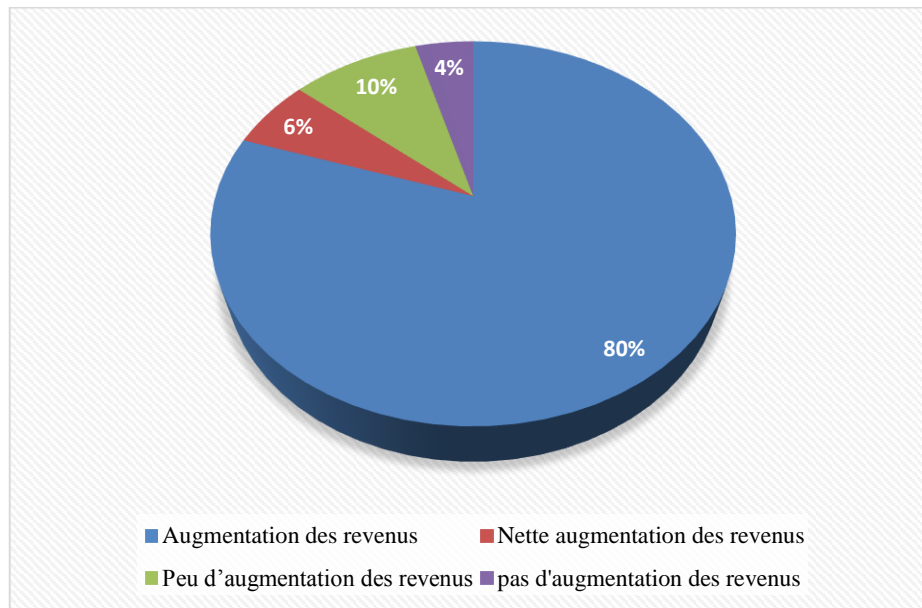


Figure 15 : Distribution des avis des riziculteurs sur l'amélioration des revenus

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

La lecture de la figure 15 montre que pour 80% de riziculteurs, la production du riz améliore leur revenu. Seulement 4% estiment que la production du riz n'a pas d'augmentation sur leur revenu. Il ressort de cette figure et des discours des riziculteurs que la production du riz parvient à améliorer le revenu des riziculteurs. A ce sujet, un riziculteur livre cette allégation :

« A cause de ce que j'ai gagné en produisant le riz, j'ai pu aménager ma maison. Mais avant, je me suis acheté un tricycle pour résoudre les problèmes liés au transport. C'est vrai, il y'a trop de peines dans la production du riz mais si on parvient à vendre tout et on rentre en possession de l'argent, on oublie toutes les peines. Au temps de Yayi, c'était encore bon surtout lors de son premier quinquennat » (H.L., juin, 2017).

Cette allégation issue de nombreuses expériences dénote combien la production du riz améliore les conditions de vie des riziculteurs. Toutes les rizicultrices sont unanimes pour dire qu'elles parviennent à tirer profit de leur production du riz. Sans doute à Dangbo, la production du riz est complexe et reste très marginale, néanmoins, elle parvient à accroître le revenu de nombre de producteurs.

« L'activité de production du riz doit être considérée comme une activité de diversification de la production et de génération de revenu monétaire. Diversification et génération de revenu monétaire font partie de la panoplie des actions à promouvoir pour lutter contre la pauvreté. La condition est que ces activités permettent de dégager un surplus économique. Sauf les cas de rizicultures sans aménagement, il est montré que l'activité crée du surplus économique, certes faible » (FAO, 2009 : 19).

En effet, l'amélioration des revenus des producteurs leur permet de résoudre un tant soit peu de nombreux problèmes d'ordre financier de la famille. En allant dans le même ordre d'idées, Adékambi (2005) parvient à la conclusion que « les variétés améliorées de riz ont eu, de façon générale, un impact positif sur la scolarisation et la santé des enfants des riziculteurs et rizicultrices ». Les producteurs tirent donc profit de leur activité, profit qui augmente surtout avec l'accroissement de rendement. Dans ce contexte, on en déduit que la production du riz nourrit son homme.

6.2. Analyse SWOT de la filière riz à Dangbo

Quoique la production du riz puisse rencontrer des obstacles qui réduisent sa production, elle reste une activité qui présente un intérêt fondamental. En effet, elle constitue une source de revenu importante pour les riziculteurs, de création d'emplois et de nutrition pour les populations. C'est à la lumière de toutes ces considérations qu'elle est considérée comme une filière porteuse dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) et dans le Plan de Développement Communal (PDC). Mieux, cette filière a une panoplie de soutien des partenaires techniques et financiers à travers les ONG. Ainsi, pour mieux analyser les enjeux de la production du riz à Dangbo, il est aussi nécessaire de ressortir l'environnement aussi bien interne qu'externe de cette filière.

Tableau X : Présentation des forces, faiblesses ; opportunités et menaces (FFOM) du secteur riz à Dangbo

<p>➤ Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité en eau ; • Expérience des producteurs en production du riz • Potentialités agricoles de la vallée • Disponibilité des producteurs • Structuration des acteurs producteurs • Acceptation et consommation du riz • Disponibilité des semences de riz • Existence des périmètres aménagés 	<p>➤ Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faible accès au foncier • Non aménagement de la vallée • Moyens de production rudimentaires • Faible rendement dû à la mauvaise qualité des semences • Dégénérescence et impureté variétale • Rareté de la main d'œuvre • Faible appui des encadreurs • Faible organisation de la filière • Crédit inadapté • Individualisme dans le travail
<p>➤ Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction de variétés améliorées • Appui du gouvernement à la production du riz • Existence de structures d'appui à la production du riz dans la commune • La proximité avec le Nigéria • Institutions de micro-finance • Entreprise d'organisation et de service (ESOP) • Existence de la filière riz dans le plan de développement communal • Politique agricole à travers la SNDR 	<p>➤ Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indisponibilité d'intrants spécifiques pour le riz • Présence des ravageurs • Non maîtrise de l'eau • Abondance du riz importé • Coût élevé des intrants agricoles et matériel de chasse • Absence d'engrais spécifiques • Concurrence avec le riz importé • Don du riz • Aléas climatiques

Source : Enquête juin-septembre, 2017.

Une analyse corrélative de ces différents facteurs permet d'avoir une idée claire sur la filière.

6.2.1. Analyse des forces

La commune de Dangbo est traversée par la vallée de l'Ouémé qui dispose d'un véritable potentiel agro écologique très favorable à la production du riz. Elle est d'ailleurs classée selon CIPB (2007) comme la vallée la plus fertile après celle du Nil en Afrique. Ce qui constitue un énorme atout pour la commune. A cela s'ajoute une dynamique organisationnelle des producteurs qui part d'abord du niveau villageois (GVP), le niveau communal (UCPR) et régional pour atteindre le niveau national (CCR). Cette organisation de producteurs bénéficie de l'appui de plusieurs structures et ONG publiques et privées ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers par l'intermédiaire des projets.

6.2.2. Analyse des faiblesses

Malgré les nombreux atouts dont dispose la commune de Dangbo pour produire le riz, certaines faiblesses perturbent la pleine expression du potentiel. Ainsi, dans le sous-système de la production, les problèmes d'accès au foncier se posent avec vigueur. En effet, des terres cultivables sont inexploitées par leurs propriétaires. Ils se montrent réticents à l'emprunt. Certains producteurs sont dans l'insécurité foncière surtout au niveau des productrices. De plus, les techniques culturales sont archaïques ce qui rend pénible le travail et les superficies emblavées sont de petites tailles. C'est pourquoi les producteurs ont du mal à investir pour mieux rentabiliser leur exploitation. Le problème de main d'œuvre et de commercialisation se posent avec acuité et handicapent la production du riz. Les semences fournies aux producteurs ont une qualité douteuse aussi, le bas-fond est non aménagé. Cette situation influence négativement l'exploit de la production. Par ailleurs, les producteurs ne bénéficient pas d'un bon appui des encadreurs et la filière connaît une faible organisation. Cette mauvaise organisation de la filière s'observe sur les différentes chaînes à savoir : production et commercialisation.

6.2.3. Analyse des opportunités

La filière riz dans la commune de Dangbo a des opportunités que les acteurs peuvent saisir pour amorcer son développement. Aujourd'hui, le gouvernement du Bénin et même des opérateurs privés apportent leur soutien à la production du riz dans la commune car la filière riz fait partie des filières porteuses. Dans les politiques agricoles, une Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin est élaborée à ce propos et la filière retient aussi l'attention du plan de développement communal dans la commune. Par ailleurs, d'autres variétés de riz sont en expérimentation en milieu réel ; elles pourraient à terme susciter une forte adoption dans commune. L'ESOP qui est une unité de transformation est une opportunité sans oublier la proximité avec le Nigéria qui constitue un grand marché pour la commercialisation du riz.

6.2.4. Analyse de menaces

La filière riz est particulièrement menacée par : l'indisponibilité d'engrais spécifiques au riz, la non maîtrise de l'eau, l'abondance du riz importé et l'absence de coopération des différentes structures d'appui. A cela s'ajoute la cherté du matériel de chasse aviaire. La présence des ravageurs de toutes sortes constitue une menace permanente pour les producteurs. La préférence de la population pour le riz importé explique sa prédominance dans les différents marchés locaux.

A la lumière de l'analyse SWOT, il ressort la prégnance des aspects négatifs. Toutefois, ces aspects peuvent être minimisés en maximisant sur les aspects positifs.

6.3. Facteurs explicatifs de la faible production du riz à Dangbo : une attitude logique et rationnelle du riziculteur

La production du riz dégage un revenu simple intéressant par rapport aux autres cultures. Sa production devrait *à posteriori* connaître un accroissement considérable. Malheureusement, **les riziculteurs restent campés dans leur logique : celle de diversifier la culture. Dans ce système cultural, le riz occupe**

une place marginale. En effet, la production du riz est empreinte de risques et d'incertitudes dans la mesure où les caprices du marché peuvent ne pas être connues du riziculteur. Ces risques et incertitudes d'après Mastaki (2006) correspondent à l'idée que l'avenir est inconnu et que l'activité économique est en soi, soumise à des aléas. Le risque selon Ellis (1993) est probabilisable et implique la possibilité de dresser la liste de toutes les éventualités s'offrant au décideur économique. L'incertitude en elle-même n'est pas probabilisable et traduit l'impossibilité de dresser la liste des "modalités" possibles d'un phénomène économique (Lallau, 2008, Ellis, 1993). En agriculture plus particulièrement selon Adegeye et Dittoh (1985), la plupart des processus de prise de décisions s'opèrent dans un environnement de risques et d'incertitudes. C'est pourquoi dans la gestion de leurs exploitations et l'allocation de leurs ressources limitées, les exploitants agricoles sont amenés à prendre des décisions qui n'affecteront pas plus tard dans leurs appareils et leurs résultats de production. Car ils n'ont pas la certitude que ce qu'on leur propose de faire leur sont profitables, et les décisions politiques ne leur permettent pas de prédire l'avenir avec certitude. D'où, d'après Mastaki (2006), les risques et incertitudes sont omniprésents dans le fonctionnement des filières agricoles africaines. Or, la stratégie du producteur est de minimiser ces risques. La minimisation des risques fait penser aux producteurs actifs, disposant toujours de capacités d'action, fussent-elles très limitées par les contraintes de leur environnement ce que Weber (1971) appelle la « rationalité en finalité ».

Convaincre le producteur de produire suffisamment du riz exige de prendre nécessairement en considération sa logique, ses aspirations, ses doutes et la rationalité qui sous-tend ses actions. En effet, il va de soi que le comportement du producteur, loin d'être isolé laisse entrevoir qu'il souscrit parfaitement à la notion de la rationalité économique donc cela implique un choix rationnel. Même si on reconnaît, *a posteriori*, que la logique économique du producteur est aussi proche d'une logique de subsistance, il faut cependant admettre qu'il est

contraint d'opérer des choix. D'après Soumahoro (2013), selon le modèle de la rationalité économique, l'individu cherche à satisfaire ses besoins au mieux de ses possibilités. Cette stratégie sied bien au producteur de Dangbo dont la démarche dans un contexte d'économie à la fois de subsistance et marchande est de tirer de profit des actions entreprises. Il sait analyser et anticiper le mieux possible la situation.

L'attitude globale du producteur repose donc sur des facteurs logiques et rationnels. Pour Soumahoro (2013), le paysan dans le souci de s'engager ou non dans une activité va s'interroger aussi bien sur la faisabilité, la rentabilité, l'avantage coût mais aussi sur le ratio temps/disponibilité, le ratio travail/coût, le ratio travail/effort, etc. Cette déclaration correspond parfaitement aux réalités des producteurs de Dangbo. La présence, l'absence ou l'insuffisance de ces paramètres jouent un rôle important dans le choix décisionnel du paysan.

La politique nationale agricole dans ses objectifs comme dans ses méthodes a présenté depuis les indépendances jusqu'aujourd'hui les mêmes faiblesses. Quel que soit le régime qui s'installe, le discours aux paysans en général et en particulier aux producteurs est resté à quelques différences près le même. Le souhait des régimes qui se sont succédés est de moderniser la filière riz en lui apportant en priorité tous les atouts nécessaires. Cette politique, inscrite dans la théorie de la modernisation ne prend que partiellement en compte les réalités des producteurs. Or pour les producteurs (paysans), l'agriculture n'est pas une simple activité, c'est un mode de vie donc un "tout" c'est-à-dire un fait social total au sens maussien (1950) ; et en ignorant leurs critères de rationalité, on renforce encore cette attitude passive qui est en eux.

Cela peut paraître trivial de parler de "résistants au changement" comme une cause pertinente, explicative de l'attitude du producteur. La réalité est en fait plus complexe. Si le riziculteur évolue dans un environnement où il trouve que dans son système cultural, les choses se passent sans heurt et que tout est correct alors, dans ce cas la nécessité d'un changement ne se justifie pas pour paraphraser

Soumahoro (2013). La nécessité de changer découle d'une prise de conscience de la rupture entre le système antérieur et le nouveau système. Mais, s'il s'aperçoit que tout est parfait et qu'il n'y a pas lieu de changer quoi que ce soit, il va de soi que les tentatives d'augmentation de superficies peuvent être plus complexes car peu justifiées aux yeux du riziculteur. L'absence de perception d'une quelconque production du riz à grande échelle dans cet univers relativement calme, cohérent et structuré du paysan indique que tout est normal. En effet, la condition pour changer est la non satisfaction. Dans le cas où on est satisfait à quoi bon de changer ?

CONCLUSION

La présente recherche réalisée dans le cadre du mémoire de DEA avait pour objectif général d'analyser les logiques des riziculteurs autour de la filière riz. Pour mieux cerner cet objectif, trois hypothèses : l'accès aux facteurs de production limite la production du riz ; l'accès au circuit de commercialisation de riz constitue un handicap pour l'écoulement de riz paddy et la production du riz participe de l'amélioration des revenus des riziculteurs, sont formulées. La démarche est qualitative mais les données quantitatives secondaires sont utilisées. Les techniques de recherche sont entre autres la recherche documentaire, l'observation, l'administration de questions et l'entretien. Les techniques d'échantillonnage « boule de neige » et « choix raisonné » ont permis d'approcher les informateurs.

Au termes de ce travail, il ressort qu'en termes de politique sectorielle de la promotion de riz, diverses actions ont été menées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers dans le but d'améliorer la production du riz depuis l'indépendance. Mais ces appuis multiformes ont manqué de cohérence et de synergie ce qui explique l'insuffisance de la production.

Les résultats de l'enquête révèlent que le statut foncier des riziculteurs est une contrainte majeure pour la production du riz à Dangbo surtout chez les femmes et les allogènes. Pour 55,16% de producteurs, les propriétaires ne sont pas animés de bonne foi pour mettre leurs bas-fonds au profit des utilisateurs temporaires. La contrainte liée à la main-d'œuvre est évoquée par plus de 86,21% des riziculteurs. Ce problème se pose en termes de disponibilité. Par rapport aux perceptions sociales sur les intrants agricoles, 94,83% de producteurs estiment que le riz produit répond bien en termes de qualités organoleptiques par contre, ils considèrent que ces semences sont trop exigeantes en engrais et en entretien. Cependant, 71,43% soutiennent que les semences vendues actuellement ont un faible taux de germination. De ce fait, l'hypothèse selon laquelle l'accès aux facteurs de production limite la production du riz est confirmée.

Par ailleurs, selon ces résultats, 74,14% de riziculteurs affirment qu'ils produisent le riz dans le but de le vendre. L'objectif principal de la production reste alors la vente même si celle-ci assure des fois l'autoconsommation. Il va sans dire que la production du riz à Dangbo s'inscrit dans une agriculture commerciale. Mais la production du riz remplit deux fonctions sociales : la fonction économique et la fonction de la sécurité alimentaire. Il est révélé que le circuit de commercialisation est le circuit le moins organisé de la filière riz. Les riziculteurs ont du mal à vendre leur production. C'est d'ailleurs la principale contrainte liée à la production du riz. Tous les producteurs sont unanimes là-dessus. Le manque de débouchés pour l'écoulement en gros et en bloc de la production ne permet pas aux producteurs de disposer de revenus financiers consistants. Il apparaît donc que la problématique de la commercialisation du riz paddy à Dangbo crée « *à posteriori* », un environnement d'incertitude provoqué. Dans ces conditions, le producteur a l'impression que rien n'est fait pour l'assurer contre les aléas du marché. Cette situation a une forte influence sur la production du riz. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle l'accès au circuit de commercialisation de riz constitue un handicap pour l'écoulement de riz paddy est confirmée.

Enfin, bien que la production du riz est marginalisée, il ressort qu'au cours de la campagne 2016, le riz est trois (3) fois plus rentable que le maïs. On comprend donc que, si le riz trouve de débouché, les riziculteurs vont davantage s'adonner à sa production. Un producteur affirme d'ailleurs : « le riz est plus rentable que le maïs mais il y'a trop de peine ». Selon 89,9% de riziculteurs, le riz sera meilleur que toutes les autres cultures à Dangbo si le débouché était garanti comme dans le cas du coton au Nord. Toutefois, 80% de riziculteurs, affirment que la production du riz améliore leur revenu. Toutes les rizicultrices sont unanimes pour dire qu'elles parviennent à tirer profit de leur production. Il va sans dire que les producteurs tirent profit de leur activité, profit qui augmente avec l'accroissement de rendement. Dans ce contexte, on en déduit que la production

du riz nourrit son homme. Alors, l'hypothèse selon laquelle la production du riz participe à l'amélioration des revenus des riziculteurs est aussi confirmée.

L'explication "de l'intérieur" selon l'expression de Olivier de Sardan (1995) des déterminants socio-économiques de la production du riz a sans doute fourni des éléments à travers l'analyse SWOT, susceptibles de surmonter les "blocages" liés à cette production. Pour y parvenir, il faut alors maximiser sur les aspects positifs de cette filière pour réduire ou à la limite éliminer les aspects négatifs.

Puisque la filière riz est une filière porteuse qui mobilise plusieurs acteurs (acteurs directs et indirects), il est évident que plusieurs logiques se confrontent autour d'elle. Dans ces conditions, il serait d'un intérêt scientifique de chercher à comprendre comment se confrontent ces différentes logiques ? Quelles sont les stratégies et pour quels enjeux socio-économiques chez ces différents acteurs ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Adégbola P. Y. et Singbo A., 2003, *Compétitivité de la filière riz du Bénin dans l'économie internationale*, Communication de la 24^{ème} session du Conseil des Ministres de l'ADRAO tenue du 17 au 19 septembre 2003, Cotonou, 20p.
2. Adegeye A. et Dittoh J. S., 1985, *Essentials of Agricultural Economics*, Ibadan, Nigeria, Impacts publisher Nig.
3. Adékambi A. S., 2005, *Impact de l'adoption des variétés améliorées de riz sur la scolarisation et la santé des enfants au Bénin : cas du département des collines*, Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA/UAC, 100p.
4. Adjokpo M., 2017, *Problématique de l'accès aux intrants agricoles par les paysans dans la commune de Akpro-Missérété*, Mémoire de Maîtrise, DSA, FASHS, UAC, 74p.
5. Agbaka A., Bio Bagou J. B., Kpogan E., Ahouandjinou I., Ahounou M. D., Glin L., Kinha C. et Dossouhoui F. V., 2007, *Analyse diagnostique et prospective de la filière riz dans la vallée de l'Ouémé-Bénin*, Série de Documents de Travail N° 130, Cotonou 48p.
6. Amouzou E., 2011, *Aide et dépendance de l'Afrique noire*, Paris : L'Harmattan, 268p.
7. Baco M. N., Abdoulaye T., Sanogo D., et Langyintuo A., 2011, *Caractérisation des ménages producteurs de maïs en zone de savane sèche du Bénin*, INRAB, 49p.
8. Beau S. et Weber F., 2012, *Guide de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris : Decouvertes 4^e édition, 336p.
9. Beaudoux E., 2009, *Accompagner les ruraux dans leurs projets*, Paris : L'Harmattan, 238p.
10. Biachet H., 2012, *Et si l'agriculture sauvait l'Afrique ?*, Paris : Quæ, 160p.
11. Biaou G., 2005, *Dimensions économique et sociale du développement durable*, UAC, Centre Interfacultaire de Formation et de Recherche en Environnement pour le Développement durable (CIFRED), 216p.

12. Blanchet, A. et Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan, 125p.
13. Boudon R., Cherkaoui M., Valade B., et Borlandi M., 1999, *Dictionnaire de Sociologie*, Larousse, 280p.
14. Bourbieu P., 2006, *Questions de Sociologies*, France, Les éditions de Minuit, 288p.
15. Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B), 2014, *Rapport de l'étude d'état des lieux de la filière riz au Bénin en 2014 : Rapport final*, 97p.
16. Conseil des Investisseurs Privés du Bénin (CIPB), 2007, *L'agriculture béninoise : atouts, contraintes et enjeux pour l'investisseur*, 56p.
17. Darré J.-P., 1999, *La production de connaissance pour l'action, arguments contre le racisme de l'intelligence*, Paris : Fondation Maison des Sciences de l'Homme, INRA, 247p.
18. Durkheim E., 1999, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Puf 194p.
19. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (éd.), 1967, *Etudes rurales, VIe section*, Paris, 252p.
20. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (éd.), 1989, *Etudes rurales N° 109 janvier-mars 1988*, Paris.
21. Ellis F., 1993, *Agricultural policies in developing countries. American Journal of Agricultural Economics*, 75(2):502-513.
22. Encyclopedias Universalis, 2009, *Les Essentiels d'Universalis : économie et société volume 18 Action et Groupe*, Paris : Le monde, 800p.
23. Encyclopedias Universalis, 2009, *Les Essentiels d'Universalis : économie et société volume 19 Habitus, Zones franches*, Paris : Le monde, 800p.
24. Floquet A. et Mongbo R., 1998, *Des paysans en mal d'alternatives : dégradation des terres, restructuration de l'espace agraire et urbanisation au bas Bénin*, Weikersheim : Margraf, 190p.

25. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2009, *Analyse de la compétitivité de la filière riz local au Burkina Faso*, EASYPol, Ouagadougou, Burkina-Faso 48p.
26. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2012, *Cadre de programmation pays (2012-2015)*, Cotonou, 61p.
27. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 2013, *Statistics*. <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/browse/Q/QC/E>.
28. Gbenou P., 2013, *Evaluation participative du Système de Riziculture Intensive dans la basse vallée de l'Ouémé*, Thèse de Doctorate en Géographie et Gestion de l'environnement, UAC, 214p
29. Glèlè A. E. et Houngueh G., 2006, *Déterminants de l'offre du riz local au Bénin*, INRAB / PAPA, Protocole N° 207, 18p.
30. Godonou H. D., 2016, *Analyse des déterminants de l'adoption des variétés améliorées de maïs dans la basse vallée de l'Ouémé*, mémoire de Master en Agronomie, UAC/FSA, 57p.
31. Grawitz M., 2004, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz 8^e édition, 450p.
32. Greiner R., Petterson L. al., 2009, *Motivations, risk perceptions and adoption of conservation practices by farmers*. *Agricultural Systems*, 99 (2-3) :86-104.
33. Gurvitch G., 1950, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris : PUF.
34. Institut National des Recherches Agricoles de Bénin (INRAB), 2000, *Recherche agricole pour le développement, Rapport annuel*, Cotonou, 147p.
35. Lallau B., 2008, *Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques*. *Revue Française de Socio-Economie*, 1(1) :177-198.
36. Marcel J.-C., 2001, *Georges Gurvitch : les raisons d'un succès*, *Revue Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 110, janvier-juin 2001, pp. 97-119. Paris : Les Presses universitaires de France. <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>.

37. Mastaki N., 2006, *Le rôle des goulots d'étranglement de la commercialisation dans l'adoption des innovations agricoles chez les producteurs vivriers du Sud-Kivu (Est de la R.D. Congo)*. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique).
38. Mauss M., « *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques.* », in *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF, 1950, p. 147.
39. Meister, A., 1969. *Participation, animation et développement. A partir d'une étude rurale en Argentine*. Edition Anthropos, Paris 15, rue Racine, 373p.
40. Mendras H., 1992, *La fin des paysans*, France : Babel, 447p.
41. Mendras H., 1995, *Les sociétés paysannes*, France : Gallimard, 370p.
42. Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2011, *Plan Stratégique du Relance du Secteur Agricole (PSRSA)*, Cotonou, 115p.
43. Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2006, *Stratégie pour l'atteinte de l'objectif n°1 des OMD au Bénin (version définitive)*, Cotonou, 33p.
44. Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2010, *Stratégie nationale pour le développement de la riziculture au Bénin*, Cotonou, 30p.
45. Morize J., 1992, *Le technicien d'agriculture tropicale ; Manuel pratique de vulgarisation agricole vol 2*, Maisonneuve et Larose, 169 à 344p.
46. Ngongo D., 1999, *La recherche scientifique en éducation, paradigmes méthodes techniques*, 18p.
47. Olivier de Sardan J.-P, 1995, *Anthropologie et développement, essai en Socio-Anthropologie du changement social*, Paris : Karthala, 221p.
48. Olivier de Sardan J.-P, 2008, *La politique du terrain. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Paris, Academia : 365 p.
49. ONASA, 2006, *Evaluation de la production vivrière en 2005 et les perspectives alimentaires pour 2006 au Bénin Volume II*, Cotonou, 58p.

- 50.ONASA, 2010, *Evaluation de la stratégie des boutiques témoins de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire*, mai 2010
- 51.ONASA, 2012, *Evaluation de la production vivrière en 2011 et les perspectives alimentaires pour 2012*Rapport Général Volume I, Cotonou, 72p.
- 52.Pardo M., 2002, *Sociologie et risque : nouveaux éclairages sur les facteurs sociaux et la participation publique*, Revue de Sociologie et d'Anthropologie, 2002, n° 10-11 : 285-305.
- 53.Paugam, S., 2008, *La pratique de la Sociologie*, Paris, PUF : 206 p.
- 54.PNUD, 2015, *Rapport national sur le développement humain 2015 : agriculture, sécurité alimentaire et développement humain au Bénin*, Cotonou, 144p. <http://www.bj.undp.org>
- 55.Polère C. et al., 2004, *Les représentations sociales des risques : des rationalités multiples : Fiche de Synthèse*, Millénaire. 15p.
- 56.Quivy, R. et Campenhoudt, L.V. 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 257p.
- 57.Roussy C., Ridier A. et al., 2014, *Adoption d'innovations par les agriculteurs : rôle des perceptions et des préférences*, F-35042 Rennes Cedex France.
- 58.Salim A. et Albertini J-M, 2008, *Lexique d'économie*, Paris, Dalloz, 10^e édition, 794p.
- 59.Tchao A. 2015, *Problématique de l'adoption des semences certifiées de riz par les paysans dans la commune de Dangbo*, Mémoire de Maîtrise, DSA, FASHS, UAC, 89p.
- 60.Van Den A. W., Hanw Kins H. S. et al., 1994, *la vulgarisation rurale en Afrique*, Paris : CTA-Karthala, 376 p.
- 61.Zoundi S. et al., 2005, *Défis de l'accès des exploitations familiales aux innovations agricoles en Afrique de l'Ouest : implications institutionnelles et politiques*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, Paris

WEBOGRAPHIES

- FAO, 2004, *Année internationale du riz-2004*, www.fao.org/rice2004/fr.
- GRAIN, 2009, *Le riz Nerica, un autre piège pour les petits producteurs Africains*, <http://www.grain.org/go/nerica-fr>, mis en ligne le 15 janvier 2009 consulté le 11 mars 2015.
- ADRAO, 2002-2003, *Évaluation de l'impact des variétés du riz Nerica : plus que des enquêtes et de simples calculs*, <http://www.africanricecenter.org>. Consulté le 14 mars 2016

ANNEXES

Annexe 1 : Evolution de la superficie des principales cultures à Dangbo

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	37	37	51	38	145	29	110	374	528	635
Maïs	5402	7398	10822	7885	6649	5412	14084	8815	7675	7214
Manioc	3638	2594	5567	7083	8907	5792	890	1455	844	856
Piment	1655	833	1775	234	244	253	1204	887	748	948

Source : conçu à partir des données d'ONASA 2012 et MAEP 2016

Annexe 2 : Evolution de la production des principales cultures à Dangbo

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Riz	80	80	89	65	232	73	385	1371	1970	3003
Maïs	4101	5922	10088	8007	7183	6359	20255	11209	10409	10612
Manioc	32775	23346	28451	69318	69554	66719	8470	12031	7631	7751
Piment	3312	3445	3577	497	253	742	5104	4686	3433	4348

Source : conçu à partir des données de DDAEP Ouémé 2013 ; ONASA 2012, 2013 et MAEP 2016.

Annexe 3 : Outils de collecte des données.

Guide d'entretien adressé aux autorités agricoles, locales et les responsables d'ONG

Bonjour Monsieur/ Madame !

Le présent guide est conçu dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de fin de formation de DEA (Diplôme d'Etude Approfondie) en Sociologie du Développement de l'UAC. Il s'agit de recueillir vos opinions sur les enjeux socio-économiques de la production du riz à Dangbo. Les informations que vous fournirez seront très utiles et resteront strictement confidentielles. La sincérité de vos réponses sera également d'une grande importance pour la réussite de ce travail. Merci pour votre compréhension.

I- Profil sociologique de l'acteur.

- Opinion personnelle et discours liés autour des intrants agricoles.

II- Politiques sur la filière riz et ses dynamiques.

II- facteurs de production

- Enjeu foncier.
- Mode d'acquisition.
- Main-d'œuvre
- Demande en main-d'œuvre
- Intrants agricoles
- Mode d'acquisition.

III- Commercialisation de riz

- Organisation du marché de vente de riz
- La vente de riz
- Circuit de vente de riz

IV- Avantage de la production du riz

- Portée économique de riz
- Amélioration de revenu

- Conditions de vie

V- Forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière riz

Questionnaire individuel adressé au producteur (trice) de riz

Fiche N°/...../

Nom de l'informateur (trice) :

Date de l'enquête ://

1. Caractéristiques socio-économiques et démographique de l'informateur (trice)

Rubriques		Code	Réponse
Situation Matrimoniale		1=Marié(e), 2=Célibataire, 3=Divorce(e), 4=Veuf (ve)	
Langues parlées		1= Français, 2=Fon, 3=Wémè, 4=Goun, 5=Yoruba, 6=Mina, 7=Adja, 8=Aïzo, 9=Autres (préciser)	
Nom et prénom		Inscrire le nom	
Age		Inscrire l'âge en annéeans
Sexe		0=Féminin, 1=Masculin	
Niveau d'instruction	Éducation formelle	1=Oui 0=Non	
		Si oui, en quelle classe avez-vous abandonné ?	
	Alphabétisé	1=Oui 0=Non	
		Si oui, que pouvez-vous faire ? 1=lire, 2=écrire, 3=lire et écrire	
Nombre d'années d'expérience dans la production du riz		Inscrire le nombre d'annéesans
Quel type de semence de riz cultivez-vous ?		1= améliorée, 2=Locale, 3= Les deux	
Si améliorée, laquelle ?		1=IR841 0=Nérica20	
Activité principale		1= agriculture, 2=Elevage, 3=Transformation, 4=Fabrication de charbon, 5=Concassage de pierre, 6=pêche, 7= Artisanat, 8=Commerce 9=Autres (préciser)	

Rubriques	Codes	Réponse
-----------	-------	---------

Principales spéculations cultivées	1=riz ; 2=arachide ; 4= piment ; 5= maïs ; 6=manioc ; 7= autre (à préciser)		
Nombre de personnes à charge ?	Inscrire le nombre	Femme	Homme
Nombre de membres actifs	0-6ans		
ménage travaillant en permanence avec vous y compris l'enquête (e) lui-même	7-14ans		
	15-60ans		
	Plus de 60 ans		
Superficie totale disponible	Inscrire de la réponse en ha		
Avez-vous reçu de crédit en nature ou en espèces pour votre (vos) activité(s) agricole(s) ?	1=Oui 0=Non		
	Si oui, nature du crédit 1=En espèces 2=En nature		
	Si en espèces, type de crédit 1=Formel 2=Informel		

2. Formation et encadrement technique

Questions	Codes de réponses	Réponses
Avez-vous reçu une formation particulière sur la production du riz ?	0= Non, 1= Oui	
Si oui, en quoi a consisté la formation ?	Inscrire la réponse	
Participation à une formation sur la production du riz ces dernières années	0= Non, 1=Oui	
Si oui, Inscrire le type de formation et la structure organisatrice	Inscrire la réponse	
Avez-vous eu une relation avec des structures ces dernières années ?	0=Non, 1=Oui	
Si oui, quelles sont ces structures ?	1=PMA, 2=CEF, 3=SCDA, 4=INRAB, 5=Autre à préciser	
Si Autres à préciser, Spécifier lesquels ?		
Appartenez-vous à groupement ou association de producteurs de riz ?	0=Non, 1=Oui	

3. Facteurs de production du riz

- Terre (bas-fonds)

a) Quel est le mode d'accès à la terre ? (inscrire la réponse)

1= Héritage 2= Location 3=Achat 4= Propriété 5= Autre à préciser

b) Y'a-t-il de problème(s) lié(s) à la terre ? (inscrire la réponse)

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, quel(s) est (sont) ce(s) problème(s) ?

Racontez-nous un peu ce(s) problème(s).

- Main d'œuvre et équipements utilisés pour la production du riz

a) Quelle main d'œuvre utilisez-vous pour la production ?

1= Main d'œuvre familiale 2= Main d'œuvre payant 3= Main d'œuvre occasionnelle

b) Y'a-t-il de problème(s) lié(s) à la main-d'œuvre ? (inscrire la réponse)

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, quel(s) est (sont) ce(s) problème(s) ?

Racontez-nous un peu ce(s) problème(s).

c) Quels équipements utilisez-vous pour la production ?

1=houe 2=daba 3=coupe-coupe 4=Faucille 5=Autre à préciser

d) Quelles sont les étapes de la culture de riz ?

e) Quelles sont les étapes les plus pénibles de la production ?

- Perceptions des producteurs sur les intrants agricoles

a) Que pensez-vous de la qualité des semences de riz ?

b) Y'a-t-il d'engrais spécifique pour le riz ?

c) Quels types d'engrais utilisez-vous ?

d) Que pensez-vous de la qualité de ces engrais ?

e) Quel est le mode d'accès des semences de riz ? (inscrire la réponse)

1= Don 2= Achat 3= Prêt 4= Autre à préciser

Si par achat, quel est le prix ?

- Contraintes globale de production du riz

Contraintes	Mettre une croix dans les cases choisies
Non accessibilité d'intrants (semences améliorées, engrais et injectives)	
Non disponibilité d'intrants (semences améliorées, engrais et insecticides)	
Difficulté de conservation des semences	
Exigence en fertilisant	
Non disponibilité des crédits d'accompagnement	
Manque d'équipement de production	
Attaques des ravageurs au champ	
Dégradation de la voie donnant accès au village	
Pénibilité des travaux (labour, essouchage et planage)	
Difficultés d'écoulement des produits	
Non disponibilité de la main d'œuvre	

X=nul, XX=faible, XXX=forte, XXXX=très forte

a) Y'a-t-il de risques dans la production du riz ?

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, quel(s) est (sont) ce(s) risque(s) ?

Racontez-nous un peu ce(s) risque(s).

4. Circuit de commercialisation de riz

a) Quel est l'objectif de production du riz ?

1= Consommation exclusive, 2= Vente exclusive, 3= Vente et consommation, 4= autre (à préciser)

Racontez pourquoi avoir choisie cette option ?

b) Quel rôle joue le riz dans votre vie ?

c) Pourquoi vous produisez le riz ?

d) Avez-vous reçu un crédit agricole ?

1= Oui 2= Non

Si oui, racontez un peu comment ?

Si non, racontez-nous un peu pourquoi ?

d) Comment se fait la vente de riz paddy ?

e) Où se fait la vente ?

f) A qui vendez-vous votre production

g) Comment se fait le paiement ?

h) Avez-vous la maitre du marché ?

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, racontez un peu

Si non pourquoi ?

i) Y'a-t-il de problème(s) lié(s) à la commercialisation de riz ? (inscrire la réponse)

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, quel(s) est (sont) ce(s) problème(s) ?

Racontez-nous un peu ce(s) problème(s).

Quelles mesures prenez-vous pour surmonter ces problèmes ?

5. Participation de la production du riz dans l'amélioration des revenus

a) Racontez un peu ce pourquoi vous produisez le riz ?

b) Y'a-t-il d'avantage(s) dans la production du riz ?

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, quel(s) est (sont) ce(s) avantage(s) ?

Racontez-nous un peu comment se manifeste(ent) ce(s) avantage(s).

Si non racontez un peu pourquoi ?

c) Après la vente, êtes-vous satisfaits de votre revenu ?

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

d) La production du riz porte-elle un plus à votre revenu ?

1= Oui 2= Non 3=Je ne sais pas

Si oui, expliquez un peu votre sentiment ?

Analyse SWOT de la filière riz

FORCES	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	MENACES

Guide d'entretien à l'endroit des ouvriers agricoles.

I- Profil sociologique de l'acteur.

- Main-d'œuvre
- Demande en main-d'œuvre
- Difficultés liés à la main-d'œuvre
- Contraintes de culture dans le bas-fond
- Influence d'autres activités sur la culture de riz

III- Commercialisation de riz

- Organisation du marché de vente de riz
- La vente de riz
- Circuit de vente de riz

IV- Avantage de la production du riz

- Portée économique de riz
- Amélioration de revenu
- Conditions de vie

V- Forces, faiblesses, opportunités et menaces de la filière riz

Grille d'observation

Observer qui ?	Les producteurs et les responsables agricoles
Observer quoi ?	Leurs comportements, leurs actions, leurs manières de parler et faire
Observer où ?	Dans les exploitations ou champs de riz, les ménages et les services
Observer quand ?	Au cours de l'enquête sur le terrain
Observer pourquoi ?	Pour connaître les raisons qui expliquent la faible production du riz dans la commune de Dangbo
Observer comment ?	Directement et en participant
Observer pour quel résultat ?	Pour connaître les logiques des riziculteurs autour de la filière riz

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	2
SOMMAIRE	3
REMERCIEMENT	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	5
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	6
RESUME.....	7
ABSTRACT	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE I : DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE A LA RECENSION DES TRAVAUX SUR LE SUJET	11
1.1. Problématique de la recherche	11
1.1.1. Hypothèses de recherche	14
1.1.2. Objectifs de recherche	14
1.1.3. Raisons du choix du sujet.....	15
1.2. Clarification des concepts	16
1.3. Recension des travaux menés sur le sujet	19
CHAPITRE II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	23
2.1. Du choix de la zone de recherche à la présentation de la zone	23
2.1.1. Choix de la zone de recherche.....	23
2.1.2. Présentation de la commune de Dangbo	23
2.2. Approche méthodologique	28
2.2.1. Nature de la recherche.....	28
2.2.2 Techniques et outils de collecte des données	29
2.2.2.1. Recherche documentaire	29
2.2.2.2. L’entretien individuel semi-structurel	30
2.2.2.3. L’enquête par questionnaire	30
2.2.2.4. L’observation	31
2.2.3. Groupes cibles et échantillonnage.....	31
2.2.3.1. Groupes cible.....	31
2.2.3.2. Echantillonnage.....	32
2.2.4. Modèle d’analyse sociologique	34
2.2.5. Les phases de l’enquête de terrain.....	35
2.2.5.1. L’enquête exploratoire	36

2.2.5.2. L'enquête fine de terrain	36
2.2.6. Outils d'analyse des données	36
2.2.7. Difficultés rencontrées et limite du travail	37
CHAPITRE III : POLITIQUES NATIONALES DE LA FILIERE RIZ ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES RIZICULTEURS	38
3.1. Politique sectorielle de promotion de riz.....	38
3.1.1. Principaux changements politiques et stratégiques de la filière riz	38
3.1.2. Organisation de l'offre des intrants	41
3.2. Niveau de production des principales cultures à Dangbo	42
3.2.1. Evolution de la superficie des principales cultures	42
3.2.2. Evolution de la production des principales cultures à Dangbo	44
3.3. Caractéristiques démographiques et socio-économiques des riziculteurs.....	45
3.3.1. Caractéristiques démographiques des paysans.....	45
3.3.2. Caractéristiques socio-économiques des riziculteurs	46
CHAPITRE IV : RELATION ENTRE FACTEURS DE PRODUCTION ET PRODUCTION DU RIZ DANS LA COMMUNE DE DANGBO	48
4.1. Terre et mode d'acquisition	48
4.2. Politique foncière et statut foncier des producteurs de riz	49
4.3 Disponibilité de la main-d'œuvre	51
4.3.1. Typologie de la main-d'œuvre.....	51
4.3.2. Demande en main-d'œuvre.....	52
4.4. Perceptions sociales sur les intrants agricoles.....	55
4.4.1. Discours locaux sur les semences de riz	55
4.4.2. Les engrais dans la production du riz.....	57
CHAPITRE V : CIRCUIT DE COMMERCIALISATION DE RIZ ET ECOULEMENT DE RIZ A DANGBO	60
5.1. Fonctions et finalité de production du riz à Dangbo	60
5.2. Financement agricole à Dangbo	61
5.3. La commercialisation du riz : une contrainte majeure chez le riziculteur de Dangbo	63
CHAPITRE VI. INCIDENCE DE LA PRODUCTION DU RIZ SUR LES REVENUS DES RIZICULTEURS ET ANALYSE SWOT DE LA FILIERE RIZ.....	69
6.1. Participation de la production du riz dans l'amélioration des revenus	69
6.1.1. Portée économique du riz par rapport au maïs.....	69
6.1.2. Production du riz à Dangbo : une source d'amélioration des revenus des riziculteurs..	71

6.2. Analyse SWOT de la filière riz à Dangbo.....	73
6.2.1. Analyse des forces.....	75
6.2.2. Analyse des faiblesses.....	75
6.2.3. Analyse des opportunités	76
6.2.4. Analyse de menaces	76
6.3. Facteurs explicatifs de la faible production du riz à Dangbo : une attitude logique et rationnelle du riziculteur.....	76
CONCLUSION	80
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	83
WEBOGRAPHIES.....	88
ANNEXES	89
ANNEXE 1 : EVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES PRINCIPALES CULTURES A DANGBO.....	90
ANNEXE 2 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES A DANGBO.....	90
ANNEXE 3 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES.	91
TABLE DES MATIERES	99